

santé

COLLECTION POLITIQUES PUBLIQUES ET

308

SAN8

Les enjeux de la filière uranifère au Québec

6211-08-012

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Analyse sommaire des impacts du projet de barrage hydroélectrique de la Romaine sur la santé de la population : suivi du cas de la municipalité de Havre-Saint-Pierre



Analyse sommaire des impacts du projet de barrage hydroélectrique de la Romaine sur la santé de la population : suivi du cas de la municipalité de Havre-Saint-Pierre

Vice-présidence aux affaires scientifiques

Juillet 2013

AUTEURES

Julie St-Pierre
Vice-présidence aux affaires scientifiques

Roseline Lambert
Vice-présidence aux affaires scientifiques

RÉDACTRICE

Julie St-Pierre
Vice-présidence aux affaires scientifiques

AVEC LA COLLABORATION DE

Maude Chapados
Vice-présidence aux affaires scientifiques

Geneviève Lapointe
Vice-présidence aux affaires scientifiques

Lucie Lemieux
Vice-présidence aux affaires scientifiques

Isabelle Samson
En *fellowship* au sein de l'Équipe politiques publiques

MISE EN PAGES ET RELECTURE

Manon Dussault, technicienne en administration
Vice-présidence aux affaires scientifiques

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

DÉPÔT LÉGAL – 3^e TRIMESTRE 2013
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA
ISSN : 1919-174X (PDF)
ISBN : 978-2-550-68654-5 (PDF)

©Gouvernement du Québec (2013)

REMERCIEMENTS

Les auteures tiennent tout d'abord à remercier les personnes qui ont accepté d'accorder une entrevue. Les rencontres sur le terrain ou par téléphone avec les différents élus de même qu'avec les représentants de la Municipalité régionale de comté (MRC), du CLD, de l'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS), du Centre de santé et de services sociaux (CSSS), des organismes communautaires, d'Hydro-Québec, de même qu'avec des intervenants, des commerçants et des citoyens ont permis de colliger de précieuses informations et points de vue permettant la réalisation de la présente analyse sommaire.

Des remerciements sont également adressés aux personnes qui ont révisé le document soit, Denis A. Roy, vice-président aux affaires scientifiques de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), Lyne Jobin, Directrice de la Direction générale adjointe de la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), Caroline Druet, agente de recherche au sein de cette même direction, ainsi que Raynald Cloutier, directeur de la Direction de santé publique de la Côte-Nord.

FAITS SAILLANTS

L'exemple du projet Romaine démontre bien tous les aléas de l'implantation des grands projets de développement dans le Nord québécois. Premier grand chantier hydroélectrique depuis plusieurs années à s'installer à si courte distance d'une petite communauté, ce projet vient ouvrir la voie pour plusieurs autres projets d'envergure. Havre-Saint-Pierre est l'une des huit municipalités qui, avec les deux communautés autochtones d'Ekuanitshit et de Nutashkuan, constituent la MRC de la Minganie sur la Côte-Nord. Havre-Saint-Pierre est le point central de la Minganie et le siège de la MRC tout comme de nombreux services gouvernementaux, municipaux et régionaux. L'économie locale traditionnellement orientée autour de la pêche a diversifié ses activités depuis quelques années.

Le projet Romaine par Hydro-Québec vise le développement d'un complexe hydroélectrique de 1 550 MW sur la rivière Romaine au nord de la municipalité. Les travaux de réalisation de ce complexe composé de quatre centrales ont débuté en mai 2009 et devraient s'étendre jusqu'en 2020. Au commencement des travaux, plus d'un millier de travailleurs venus de partout au Québec ont convergé vers Havre-Saint-Pierre pour travailler au chantier. Depuis, deux campements principaux ont été construits pour recevoir les travailleurs. Le premier campement se situe à environ 50 km au nord-est de la communauté de Havre-Saint-Pierre. Le va-et-vient des travailleurs entre les diverses régions du Québec, les autres communautés de la Côte-Nord et le chantier se déroulent en parallèle avec la vie quotidienne de la municipalité. Toutefois, la frontière entre le chantier et la municipalité n'est pas aussi nette et le voisinage ne se fait pas sans heurts.

L'analyse sommaire qui suit propose de décrire brièvement les principaux impacts du projet Romaine sur la population de la municipalité de Havre-Saint-Pierre examinés à la lumière des déterminants de la santé touchés.

Impacts économiques

Une économie locale en transition

Quoiqu'indéniables, les retombées économiques de grands projets tels que celui de la Romaine ne sont pas tous aussi profitables pour la communauté que lors des prévisions avant-projet. Quatre ans après le début des travaux, les acteurs du milieu se montrent nuancés sur les retombées économiques qu'ils anticipaient pour la région à la lumière des impacts collatéraux qui ont accompagné celles-ci. Des effets positifs sur l'économie locale sont observables, comme la croissance démographique qui a permis de freiner l'exode des jeunes et d'attirer de nouveaux arrivants, le secteur de la construction qui profite d'une croissance remarquable et le marché de l'emploi en effervescence. De plus, les investissements dans les infrastructures locales apportent des améliorations au niveau municipal. Or, ces changements amènent des effets néfastes dans d'autres secteurs qui eux, se retrouvent en difficulté. Le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre sont problématiques notamment pour le milieu communautaire, l'industrie de la pêche et les petits commerces qui n'ont pas les moyens de compenser pour l'augmentation de la masse salariale. Les entreprises les plus affectées doivent parfois augmenter les prix ou diminuer l'offre de services, ce qui affecte directement le consommateur.

Auparavant vulnérable et en situation de relative dépendance économique à l'égard du gouvernement, la Minganie s'est peu à peu transformée en un lieu trépidant d'opportunités de toutes sortes laissant présager des années fastes qui ne viennent pas aussi rapidement que prévu. Dans certains cas, les retombées anticipées ne se sont simplement pas avérées; la construction du grand complexe hôtelier au Havre en prévision d'une grande affluence d'entreprises et de travailleurs dans la communauté en est un bon exemple. L'espoir de voir les choses se rétablir avec le temps demeure malgré tout.

Impacts sur le milieu de vie

Un milieu fragile en déséquilibre

Les impacts sur le milieu de vie sont ressentis principalement en lien avec le développement routier et dans l'accès aux services de proximité. La tranquillité de la petite municipalité côtière est perturbée par le développement routier. Au désenclavement qu'amènent les nouvelles infrastructures de transport se greffe une diminution du sentiment de sécurité des usagers de la route 138, particulièrement accentuée chez les aînés. Les déplacements sur la route 138 représentent un facteur d'inquiétude nouveau pour la population habituée à un flot de circulation réduit. De plus, pour les gens qui résident en bordure de la route, la qualité de vie serait plus directement affectée en particulier par le bruit du trafic routier.

L'accès aux services de proximité tels que les commerces de détail, les services de santé et les services de garde sont des facteurs révélant la qualité de vie d'un milieu. Or, en ce moment, ces services de proximité offerts aux citoyens sont en déclin à Havre-Saint-Pierre et pour toute la Minganie puisqu'il s'avère difficile d'obtenir ou retenir la main-d'œuvre et qu'avec l'achalandage qui s'accroît les services en place ne suffisent pas à la demande. La pénurie persistante de logements et le manque de place en garderie sont deux problèmes criants qui ont de multiples conséquences sur le milieu. Plusieurs exemples de perte effective dénotent de la fragilité du milieu : lorsqu'une personne quitte ses fonctions, c'est souvent le service qui disparaît avec elle. Ainsi, malgré le fait que l'infrastructure hospitalière le permette, il n'y a plus de services au niveau de la chirurgie, ni de la radiologie, ni de l'obstétrique. Bien que ces derniers effets sur les services à la population ne soient pas directement attribuables à l'arrivée des grands projets, ils contribuent à l'impact cumulatif sur les services.

Plus généralement, de nombreux services aux citoyens ou aux entreprises sont aussi plus difficiles, voire même impossibles à obtenir. Les services pour effectuer de menus travaux (entretien, plomberie, électricité) sont pratiquement inexistantes, sinon leur coût ou le temps d'attente sont prohibitifs. Le peu d'entrepreneurs qui restent à Havre-Saint-Pierre pour effectuer ce type de travail ne fournit pas à répondre à la demande du milieu. Selon les personnes rencontrées à Havre-Saint-Pierre, l'augmentation locale du coût de la main-d'œuvre due à l'effet de concurrence engendrée par l'attrait des emplois bien rémunérés sur le chantier ou à la mine se fait directement sentir sur les prix des biens de consommation. Dans un contexte d'augmentation générale du prix des biens de consommation, il est difficile de mesurer la hausse réelle par rapport à l'ensemble du Québec, mais la rapidité avec laquelle celle-ci est survenue en Minganie est durement ressentie par certains ménages. De plus, la croissance démographique, augmentant la pression sur les services et l'hébergement, place la municipalité de Havre-Saint-Pierre, mais aussi l'ensemble de la

MRC, en situation de crise. Les impacts de ce déséquilibre du milieu sur la population sont nombreux et complexes à solutionner.

Impacts sociaux

Un climat social houleux

Tous les bouleversements économiques et leurs effets sur le milieu se répercutent au niveau social. Difficiles à évaluer et ayant des chaînes causales complexes, surtout dans une petite communauté relativement isolée comme Havre-Saint-Pierre, les impacts sociaux sont palpables, notamment en matière d'inégalités sociales. Il a été documenté ailleurs que la cohabitation avec un chantier de travail en contexte de *fly in / fly out* avec son va-et-vient constant de travailleurs masculins ayant un revenu disponible élevé et suivant des horaires par rotation peut entraîner une augmentation de la prostitution, des ITSS et des grossesses non désirées (Habitat, 2010). La présence d'un grand nombre de personnes provenant de l'extérieur de la région contribue à diminuer le sentiment de sécurité et en vient à causer des tensions entre les groupes sociaux à l'intérieur de la communauté. Une accumulation de problématiques diverses qui peut mener à la détérioration graduelle du tissu social. La population de Havre-Saint-Pierre vit déjà quelques-uns de ces impacts de manière plus ou moins importante.

Un accroissement des inégalités sociales est perceptible à Havre-Saint-Pierre. L'écart entre les riches, ceux qui ont pu avoir accès à des emplois bien rémunérés ou à des contrats lucratifs, et les personnes défavorisées, celles qui n'ont pas profité d'une augmentation de revenu, s'est creusé considérablement renforçant la situation de précarité et d'isolement de certaines personnes dans la communauté. Les femmes se retrouvent aussi particulièrement désavantagées non seulement dans l'accès à l'emploi, mais par le manque de places en service de garde qui empêche le retour au travail. Une augmentation et une complexification des problèmes psychosociaux sont ressenties par les organismes qui offrent des services de cette nature. Quelques cas d'itinérance ont été enregistrés pour la première fois en Minganie, dont de nouveaux arrivants attirés par le boom économique. Une augmentation de plusieurs types de consommation est remarquée, soit la consommation de drogues, d'alcool et de jeu. La consommation accrue de biens de luxe (bateaux, motoneige, véhicules récréatifs, etc.) est aussi une préoccupation notamment en ce qui a trait à ses répercussions sur l'endettement des ménages. Des inquiétudes sont aussi soulevées concernant l'effet sur le décrochage scolaire et la valorisation des études face à l'accès rapide au marché du travail par les jeunes pour combler la pénurie de main d'œuvre. Un mécontentement assez général envers le projet Romaine et Hydro-Québec est également perceptible dans la communauté. Cependant, de la mobilisation citoyenne par rapport aux enjeux de gouvernance liés à l'autonomie de la région et au développement nordique émerge une solidarité retrouvée autour des diverses revendications.

Favoriser la santé des communautés dans le développement nordique

Au niveau national, la mise en valeur des ressources énergétiques ou minières en territoire nordique peut contribuer à la richesse collective par la stimulation de l'économie et par ses retombées fiscales. Le suivi des impacts du projet Romaine sur la population de Havre-Saint-Pierre indique que les grands projets de développement peuvent aussi contribuer significativement au bien-être des populations locales grâce à l'amélioration des conditions

économiques, des travaux d'infrastructure ou de l'ouverture du territoire. Même si elles ne s'avèrent pas à la mesure des attentes de la population et des acteurs économiques de la région, les retombées positives du projet Romaine — à court et à moyen terme — au niveau régional demeurent indéniables, du moins au regard de la création d'emplois directs et indirects, de la masse salariale générée en région, de l'achat de biens et services auprès de certaines entreprises, des fonds que vont recevoir les communautés signataires d'ententes sur les répercussions et avantages ou de partenariat ainsi que du renversement de l'exode démographique.

La présente analyse sommaire des impacts du projet Romaine rappelle également que les conditions de mise en œuvre de ces projets de développement peuvent aussi contribuer à la détérioration du tissu social et nuire à la santé des communautés touchées.

Les impacts économiques et sociaux sur le milieu qui ont été identifiés permettent de comprendre à quel point l'arrivée du projet Romaine a bouleversé la vie de cette communauté à plusieurs niveaux. L'analyse sommaire du cas de Havre-Saint-Pierre permet de conclure qu'afin que le développement du Nord se fasse avec le Nord, il est primordial de s'assurer non seulement de maximiser les retombées positives directes pour les communautés qui y vivent, mais aussi d'atténuer au mieux les impacts négatifs qui pourront être ressentis par ces communautés. Une meilleure prise en compte des impacts sur la santé dans le cadre du processus québécois d'évaluation environnementale pourrait représenter l'une des voies pour y arriver. Il serait finalement souhaitable d'impliquer directement les communautés dans la recherche des solutions les plus appropriées à leurs différents contextes locaux. Le développement nordique sera ainsi plus durable et favorisera la santé des communautés et de leurs populations.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	IX
1 CONTEXTE	1
1.1 Définition du mandat	1
1.2 Méthodologie	1
2 INTRODUCTION.....	5
2.1 Portrait de la municipalité de Havre-Saint-Pierre	5
2.2 Historique du projet Romaine	5
3 IMPACTS ÉCONOMIQUES.....	9
3.1 Augmentation de l'offre d'emploi	9
3.2 Croissance démographique	10
3.3 Hausse des salaires et pénurie de main-d'œuvre.....	11
3.4 Des secteurs en croissance, d'autres en difficulté	12
3.5 Investissements dans le développement des infrastructures.....	13
3.6 Économie locale en transition	14
4 IMPACTS SUR LE MILIEU DE VIE	17
4.1 Persistance de la pénurie de logements.....	17
4.2 Augmentation des prix à la consommation.....	18
4.3 Manque de places en garderie	19
4.4 Problèmes d'accès aux services de santé.....	20
4.5 Perte de services de proximité	21
4.6 Diminution du sentiment de sécurité sur la route 138	22
4.7 Milieu fragile en déséquilibre	25
5 IMPACTS SOCIAUX.....	27
5.1 Accroissement des inégalités sociales et de revenu.....	27
5.2 Augmentation et complexification des problèmes psychosociaux.....	28
5.3 Augmentation de la consommation (drogue, alcool, biens de luxe, jeu)	29
5.4 Entrée précoce sur le marché du travail	30
5.5 Mécontentement et tension sociale	31
5.6 Enjeux d'équité hommes/femmes	32
5.7 Consolidation de la solidarité régionale.....	32
5.8 Climat social houleux	33
6 DISCUSSION.....	35
7 CONCLUSION.....	39
RÉFÉRENCES.....	41
ANNEXE 1 GRILLE PRÉLIMINAIRE D'ANALYSE.....	45

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Tronçon de route de Mingan à Havre-Saint-Pierre : Débit journalier moyen (DJM) de véhicule, par période de temps, selon le MTQ 201323
Tableau 2	Accidents de la route, tronçon de route de Rivière-au-Tonnerre à Havre-Saint-Pierre, selon le MTQ 2013 (données de la SAAQ)24
Tableau 3	Évolution du taux d'infractions routières dans la catégorie « conduite avec facultés affaiblies, délit de fuite et autres » pour le Québec (QC), la Côte-Nord (CN) et Havre-Saint-Pierre (HSP) (Taux par 100 000 habitants).....25
Tableau 4	Évolution du taux de quelques infractions, Québec (QC), Côte-Nord (CN) et Havre-Saint-Pierre (HSP), 2002-2009 Taux par 100 000 habitants31

1 CONTEXTE

1.1 DÉFINITION DU MANDAT

Les grands projets qui se développent dans le nord du Québec présentent des impacts potentiels majeurs sur la santé des populations locales ainsi que sur la demande de soins et services des régions concernées. Pour apprécier ces impacts et mieux les prendre en compte, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a reçu du gouvernement le mandat de mettre en place un dispositif d'évaluation d'impact sur la santé (ÉIS) s'appliquant aux grands projets de développement des ressources naturelles en milieu nordique.

Les impacts appréhendés, autant positifs que négatifs, de ce type de projet sur la santé et ses déterminants sont documentés dans la littérature scientifique. Le MSSS rédige actuellement un Plan directeur sur le développement nordique qui identifie, entre autres, certaines des avenues envisagées pour se préparer aux impacts potentiels des projets de développement sur la santé des populations locales touchées.

Pour venir illustrer plus concrètement ces impacts, la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, conformément à une entente avec le MSSS, a demandé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) de réaliser une analyse sommaire des impacts du complexe hydroélectrique Projet Romaine sur la santé de la population de la municipalité de Havre-Saint-Pierre. Ce portrait viendra compléter et enrichir le Plan directeur sur le développement nordique en documentant, à la manière d'une étude de cas, dans quelles mesures les impacts potentiels sur la santé d'un projet comme celui-ci sont observables dans la communauté de Havre-Saint-Pierre.

1.2 MÉTHODOLOGIE

Les impacts sur la santé et ses déterminants

La santé et le bien-être dépendent de plusieurs facteurs interreliés qui s'influencent les uns les autres. Ces facteurs ou déterminants peuvent relever de l'individu ou être liés à son environnement social et économique de même qu'au contexte sociétal plus général.

Les grands projets de développement de ressources naturelles peuvent venir influencer, directement ou indirectement, plusieurs de ces déterminants. Leurs répercussions, positives ou négatives, peuvent être distribuées inégalement entre les différents groupes de la population touchée et accentuer les disparités déjà existantes entre ces groupes.

L'analyse sommaire proposée met l'accent sur les principaux déterminants de la santé susceptibles d'être affectés par le projet Romaine. Une attention particulière est accordée à la question des inégalités sociales de santé, soit les écarts dans la distribution de l'état de santé au sein de la population.

Les thèmes ou déterminants de la santé suivants sont abordés :

- Revenu
- Logement
- Qualité de vie
- Services de garde
- Système de soins et services sociaux
- Équité
- Sécurité routière
- Emploi
- Coût de la vie
- Éducation/formation
- Capacité des services publics
- Vie communautaire
- Sécurité publique

Sources de données

Les données utilisées pour la réalisation de la présente analyse sommaire proviennent principalement d'entrevues avec les acteurs clés du milieu qui ont été rencontrés à Havre-Saint-Pierre entre le 13 et le 15 mai ou encore interrogés par téléphone entre le 20 mai et le 14 juin 2013. Un total de dix-neuf entrevues semi-dirigées d'environ une heure ont été réalisées.

Une recherche documentaire s'appuyant sur des documents d'évaluation des impacts des différentes parties prenantes (Hydro-Québec, MRC, CSSS, organismes locaux, etc.), le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et les mémoires présentés aux audiences, le rapport du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), les rapports des comités de suivi des impacts ainsi que certains procès-verbaux des réunions des autorités locales et régionales sont venus compléter les données qualitatives. Une revue de presse concernant le projet a aussi été effectuée.

Enfin, une collecte de données quantitatives a aussi été réalisée auprès des divers organismes impliqués en ce qui a trait par exemple, au nombre de personnes en attente de logement, au nombre de nouvelles constructions sur le territoire, au nombre de nouveaux dossiers ouverts au CSSS, au nombre d'enfants en attente de places en services de garde, au nombre d'accidents routiers, etc.

L'analyse des données qualitative a été fondée sur une grille préliminaire d'analyse développée spécifiquement pour ce projet. Cette grille préliminaire d'analyse (voir annexe 1) comporte plusieurs types d'impacts potentiels (impacts économiques, impacts sur le milieu de vie, impacts sur les services, impacts sociaux) comportant chacun des sous-catégories, par exemple le logement ou l'équité. Ces impacts potentiels ont été retenus suite à la recherche documentaire préliminaire. Cette grille d'analyse a évolué en fonction des données récoltées sur le terrain. Les entrevues ont été enregistrées et transcrites. Une codification des entrevues, des données quantitatives et des données documentaires a été effectuée en fonction de la grille d'analyse. Une validation croisée a été effectuée par les analystes.

Les dimensions couvertes dans ce document reflètent les thèmes abordés par les acteurs clés lors des entrevues semi-dirigées. Certains thèmes de la grille d'analyse n'ont pas été pris en compte systématiquement dans le document parce qu'ils ne ressortaient pas fortement dans les propos des informateurs sur le terrain.

Limites

Vu l'échéancier serré des travaux entourant la rédaction du Plan directeur sur le développement nordique des choix ont donc dû être faits afin de pouvoir respecter les délais et le mandat. L'analyse sommaire présentée se veut exploratoire et ne tient pas compte de certains éléments pertinents à documenter comme : la comparaison des impacts anticipés et des impacts ressentis ou l'efficacité des mesures d'atténuation mises en place. De même, aucune mesure environnementale (exposition du bruit ou qualité de l'air, par exemple) n'a été recueillie ou analysée. Les enjeux tels que l'utilisation ou l'occupation du territoire, l'impact sur le paysage ou la santé au travail ne sont pas documentés.

De plus, l'analyse réalisée se limite aux impacts sur la municipalité de Havre-Saint-Pierre. Or, les impacts du projet Romaine sont ressentis dans toute la région de la Minganie (et même de manière plus aigüe dans certaines municipalités plus loin du chantier). Sept-Îles, la plus grande ville à proximité du chantier, a aussi vu des changements importants se produire suite à l'arrivée du chantier. Enfin, les impacts du projet de barrage sont aussi présents dans les communautés autochtones, mais ne sont pas traités ici. Le portrait qui est fait ne documente pas non plus les impacts sur les travailleurs d'autres régions résidant directement sur le chantier de la Romaine.

Il est important de préciser que le début des travaux du chantier de la Romaine coïncide avec la reprise des travaux d'un autre levier de développement économique majeur à Havre-Saint-Pierre, soit le projet d'expansion de la mine de fer et titane exploitée par Rio Tinto. Ce gisement d'ilménite massive situé à 43 km au nord-est de Havre-Saint-Pierre découvert en 1946 et en exploitation depuis 1950 a cessé ses activités pendant huit semaines en réponse à la crise économique mondiale de 2009. Or, suivant la reprise du travail, des investissements majeurs ont été consentis et près d'une centaine de nouveaux emplois ont été créés. De plus, la crise économique mondiale qui a bouleversé l'ensemble de l'économie du Québec et affecté les prix à la consommation dans toute la province est un autre facteur ayant pu contribuer à l'ensemble des bouleversements économiques recensés en Minganie. Il est donc difficile d'isoler totalement les effets attribuables au projet Romaine de ceux liés à un contexte économique plus large, incluant le développement minier dans la région. Des nuances à cet effet seront apportées tout au long du texte.

De plus, les données quantitatives doivent être interprétées avec prudence, les petits nombres ne permettant pas toujours d'apprécier l'importance des changements.

Mécanisme d'assurance-qualité

Une version préfinale du rapport a fait l'objet d'une validation auprès d'un comité de révision auxquels ont participé des experts de l'INSPQ, son vice-président aux affaires scientifiques, des représentants du MSSS ainsi que le directeur de la Direction de santé publique de la Côte-Nord.

2 INTRODUCTION

L'exemple du projet Romaine démontre bien tous les aléas de l'implantation des grands projets de développement dans le Nord québécois. Premier grand chantier hydroélectrique depuis plusieurs années à s'installer à si courte distance d'une petite communauté, ce projet vient ouvrir la voie pour plusieurs autres projets d'envergure. En ce sens, les leçons qui peuvent être tirées de l'expérience vécue sur le terrain depuis 2009 par la communauté au sein de laquelle s'est installé ce grand projet sont riches d'enseignement. Les constats réalisés sont évidemment à moduler en fonction des particularités du contexte d'implantation de chaque projet.

2.1 PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ DE HAVRE-SAINT-PIERRE

Havre-Saint-Pierre est l'une des huit municipalités qui, avec les deux communautés autochtones d'Ekuanitshit et de Nutashkuan, constituent la MRC de la Minganie. La MRC de la Minganie se distingue par une population peu nombreuse répartie en un chapelet de petites communautés qui s'étend sur un vaste territoire côtier de plus de 300 km. Ces petites communautés sont reliées entre elles par une unique route, la 138, qui longe le littoral de Rivière-au-Tonnerre à Natashquan, incluant l'île d'Anticosti. La population sur l'ensemble du territoire compte 6 462 habitants (ISQ, 2012) dont 75,8 % sont des travailleurs entre 25-64 ans (ISQ, 2011).

La municipalité de Havre-Saint-Pierre est la plus peuplée, mais aussi le point central de la Minganie. Elle est le siège de la MRC tout comme de nombreux services gouvernementaux, municipaux et régionaux. L'économie locale traditionnellement orientée autour de la pêche a diversifié ses activités depuis quelques années. De nouvelles perspectives économiques pour la région sont également offertes par un fort potentiel minier et hydroélectrique.



2.2 HISTORIQUE DU PROJET ROMAINE

Le potentiel hydroélectrique de la rivière Romaine, dont l'embouchure est située à 50 km de Havre-Saint-Pierre, est convoité depuis plusieurs décennies. Des études produites à ce sujet en 1921, 1950 et 1957 ont été recensées. Un premier projet comprenant quatre

aménagements distincts était à l'étude dès 1967 par Hydro-Québec, et d'autres scénarios divers ont été considérés par la suite¹.

La pertinence du scénario d'aménagement en escalier de la rivière Romaine ayant été confirmée en 2004 par de nouvelles études, Hydro-Québec a développé une planification stratégique pour 2006-2010 et lancé officiellement son projet de mise en valeur du potentiel hydroélectrique de la rivière Romaine².

Assujetti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement du Québec (L.R.Q., c. Q-2) ainsi qu'à la procédure fédérale d'évaluation environnementale en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (L.C. 1992, ch. 37), le projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine proposé par Hydro-Québec a fait l'objet d'une commission d'examen conjoint (fédérale-provinciale) mise sur pied en septembre 2008. Des audiences publiques se sont tenues en octobre et décembre 2008. Le Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) a par la suite publié le rapport conjoint d'enquête et d'audiences publiques en février 2009³. D'autres audiences publiques, effectuées uniquement dans le cadre de la procédure québécoise, portant sur le projet d'expansion du réseau de transport en Minganie pour le raccordement du complexe de la Romaine, ont eu lieu d'avril à juin 2010. Le rapport d'enquête et d'audiences publiques du BAPE relatif à ce projet d'expansion du réseau de transport a été publié en août 2010⁴.

Le 13 mai 2009 a marqué le début des travaux au chantier. Plus d'un millier de travailleurs venus de partout au Québec ont alors convergé vers Havre-Saint-Pierre. Depuis, deux campements principaux ont été construits pour recevoir les travailleurs : le campement des Murailles et le campement du Mista respectivement situés au kilomètre 37,5 et au kilomètre 84 de la route de la Romaine à partir de la route 138. Le premier campement se situe donc à environ 50 km au nord-est de la communauté de Havre-Saint-Pierre. Depuis la construction des campements, le va-et-vient des travailleurs entre les diverses régions du Québec, les autres communautés de la Côte-Nord et le chantier se déroulent en parallèle avec la vie quotidienne de la municipalité. Peu de contacts directs existent en théorie entre ces deux mondes. Les campements ont été conçus comme des communautés autonomes possédant leurs propres infrastructures et services. Le campement des Murailles possède, par exemple, une infirmerie en fonction 24 heures par jour, en plus de services sociaux (intervenant psychosocial, groupe de AA, etc.) et de loisirs (salle d'entraînement, activités sportives organisées, spectacles, etc.), tous disponibles sur place. Le campement possède

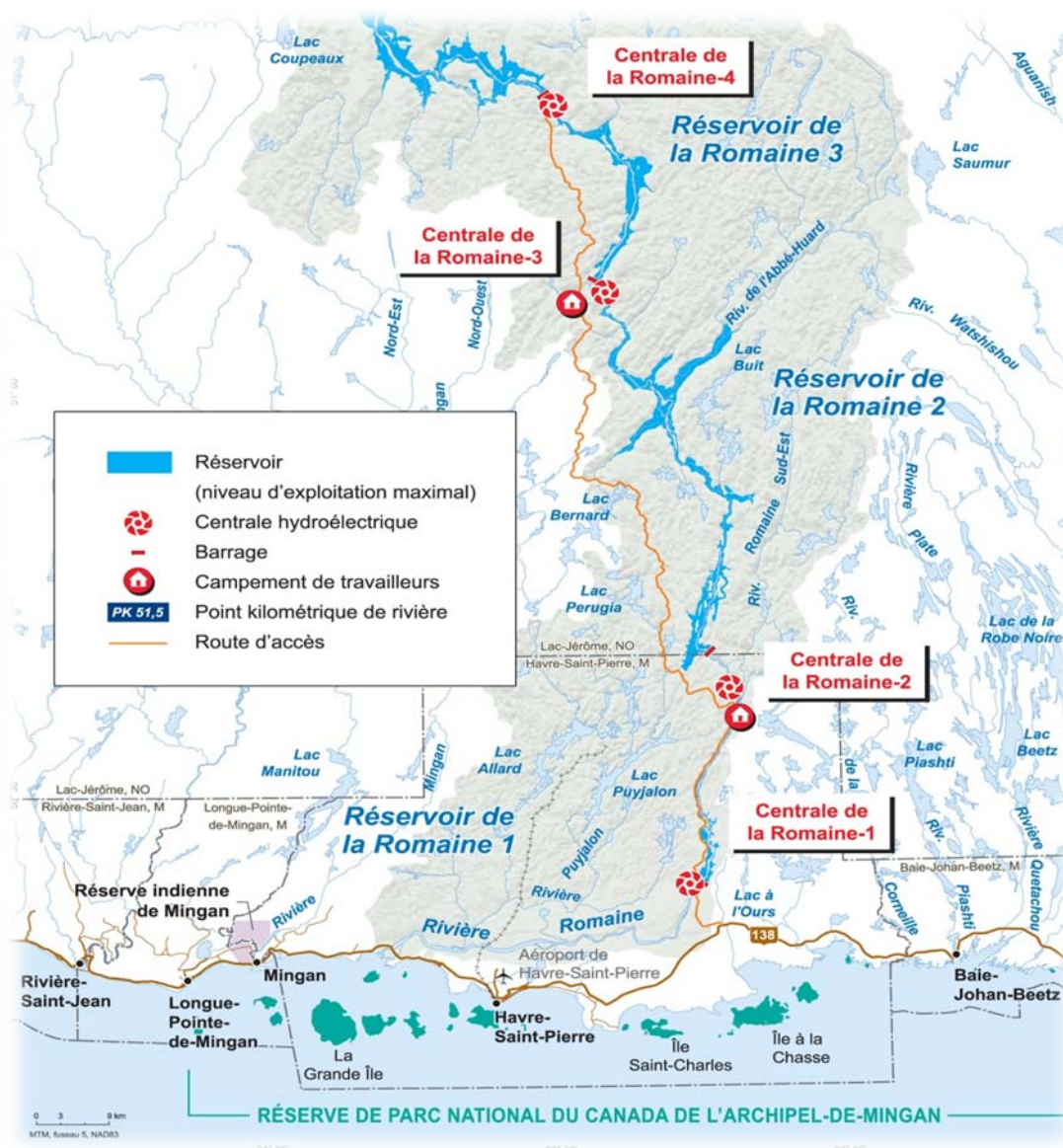
¹ Hydro-Québec, 2008. « Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement », p.19. En ligne. http://www.hydroquebec.com/romaine/pdf/ei_resume_environnement.pdf (page consultée le 27 mai 2013).

² http://www.hydroquebec.com/publications/fr/plan_strategique/pdf/plan-strategique-2006-2010.pdf p. 20.

³ BAPE. 2009. Rapport d'enquête et d'audience publique sur le projet d'aménagement du complexe hydroélectrique (rapport 256).

⁴ BAPE 2010. Rapport d'enquête et d'audience publique sur le projet d'expansion du réseau de transport en Minganie – raccordement du complexe de la Romaine (rapport 270). Il est à noter qu'au cours des audiences du BAPE, divers groupes ont fait valoir leurs revendications relatives aux deux projets d'Hydro-Québec. À partir de 2009 d'autres manifestations ont été entreprises parallèlement, soit au moyen de recours judiciaires, en appelant le gouvernement en renfort ou en effectuant le blocus de la route 138 en direction du chantier de la Romaine. Les revendications sont diverses et ont trait autant aux droits autochtones qu'aux retombées économiques ou aux impacts sociaux du projet Romaine.

également ses propres effectifs concernant la sécurité. Dans les faits toutefois, la frontière entre le chantier et la municipalité n'est pas aussi nette et le voisinage ne se fait pas sans heurts.



Source : Hydro-Québec. 2008. *Carte régionale*. [En ligne]. Montréal, Hydro-Québec. 4 juillet 2013. http://www.hydroquebec.com/romaine/pdf/0344_w_situa_hq_126-1_080709.pdf.

L'analyse sommaire qui suit propose de décrire brièvement les principaux impacts du projet Romaine sur la population de la municipalité de Havre-Saint-Pierre. Les impacts économiques et sociaux sur le milieu sont examinés à la lumière des déterminants de la santé touchés. Puis, quelques pistes d'action possibles sont présentées.

3 IMPACTS ÉCONOMIQUES

« Avant on courait après le travail, maintenant c'est le travail qui nous court après. » HSP — 05

Les grands projets de développement entraînent la création de nouveaux emplois qui viennent dynamiser l'économie des communautés près desquelles ils s'installent. L'augmentation des revenus et du pouvoir d'achat des travailleurs produit généralement une plus grande injection de capitaux dans l'économie locale. L'arrivée massive de travailleurs en provenance d'autres régions offre un nouveau marché et une nouvelle clientèle pour les entrepreneurs et les commerçants. En outre, les ententes de partenariat convenues entre les communautés et les promoteurs peuvent offrir l'occasion de développer et de revitaliser des infrastructures municipales ou d'accroître le potentiel de toute une région.

Cependant, quoiqu'indéniables, les retombées économiques de grands projets tels que celui de la Romaine ne sont pas toutes aussi profitables pour la communauté que lors des prévisions avant-projet. Quatre ans après le début des travaux, les acteurs du milieu se montrent beaucoup plus nuancés sur les retombées économiques qu'ils anticipaient pour la région à la lumière des impacts collatéraux qui ont accompagné celles-ci.

3.1 AUGMENTATION DE L'OFFRE D'EMPLOI

L'arrivée parallèle de deux grands projets de développement liés au Plan Nord, soit le projet d'expansion de la mine Tio et le chantier de la Romaine d'Hydro-Québec a contribué à la création de nombreux emplois pour les travailleurs de l'ensemble de la Côte-Nord. Les nouvelles ouvertures offertes par ces deux employeurs majeurs ont permis à plusieurs d'augmenter leur revenu et/ou d'obtenir de meilleures conditions de travail (par exemple, un travail à l'année plutôt que saisonnier).

À Havre-Saint-Pierre, la mine a directement contribué à créer 90 nouveaux emplois, c'est-à-dire des postes comblés par des gens qui habitent de manière permanente à Havre-Saint-Pierre (Centre local d'emploi de la Minganie, 2013). Du côté du chantier de construction de la Romaine toutefois, le nombre d'emplois locaux ne rencontre pas le nombre escompté par la population. Pour plusieurs raisons (syndicalisation du milieu de la construction, règles d'attribution des contrats de sous-traitance, etc.), une bonne part des contrats ont été donnés à des sous-traitants en provenance d'ailleurs sur la Côte-Nord et des différentes régions du Québec. Ces entrepreneurs procèdent généralement en déplaçant leur propre main-d'œuvre. Selon Hydro-Québec, parmi les contrats attribués en 2010, 48 % ont été obtenus par des entreprises de la Côte-Nord⁵ et la même année le chantier comptait un nombre moyen de 819 travailleurs par semaine, dont 58,1 % provenaient de l'ensemble de la région de la Côte-Nord (Complexe de la Romaine, Étude environnementale – Retombées économiques, 2011). Plus tôt cette année, l'hebdomadaire régional Le Nord-Côtier rapportait que sur les 787 travailleurs à l'ouvrage en date du 5 avril 2013, 91 travailleurs étaient Minganois.

⁵ Hydro-Québec évalue les retombées économiques pour la région de la Côte-Nord c'est-à-dire sur un territoire qui s'étend de Tadoussac à la frontière du Labrador.

Hydro-Québec maintient que le taux de travailleurs avoisine le taux de participation visé au départ (soit 60 %) pour l'ensemble de la Côte-Nord. Par contre, au sein de la population de Havre-Saint-Pierre la grogne s'est installée chez les gens d'affaires qui n'ont tout simplement pas pu se qualifier sur les appels d'offre ou qui se sont vus mis de côté au profit d'entreprises ou de travailleurs hors région. Le processus d'attribution des contrats est décrié par plusieurs comme ne favorisant pas les entreprises et les travailleurs de la Minganie : « On pensait tous que si on avait un gros projet comme celui-là, avec quelque 2 000 travailleurs, à quelques kilomètres de chez nous, on s'est dit c'est certain que tous les gens en construction vont travailler. Mais il s'avère qu'avec la mobilité de la main-d'œuvre, les gens de la Minganie ne sont pas favorisés. On pensait qu'ils seraient favorisés, mais ils ne le sont pas. » (HSP —12) Ainsi, même certains travailleurs minganois formés spécialement pour le travail sur le chantier (par exemple, des opérateurs de machinerie forestière) n'obtiennent pas les emplois convoités. Hydro-Québec est directement pointé du doigt comme responsable. Certains soutiennent que la société d'État ne fait pas le maximum requis pour favoriser les emplois pour les travailleurs de Havre-Saint-Pierre.

Les chiffres quant au nombre exact de travailleurs du chantier provenant de Havre-Saint-Pierre ne sont pas disponibles, mais les acteurs rencontrés ont tous la conviction que la communauté n'a pas bénéficié de toutes les perspectives offertes par le chantier au niveau de l'emploi. Il est estimé qu'une centaine de travailleurs auraient pu trouver un emploi sur le chantier, mais n'ont pas été recrutés. Par contre, à Havre-Saint-Pierre, plusieurs postes dans d'autres secteurs non reliés au projet Romaine sont à combler et les perspectives d'emplois sont nombreuses. Les travailleurs sont dans un contexte où ils peuvent même poser les conditions de leur embauche. Des personnes qui avaient autrefois de la difficulté à se placer sont embauchées sans difficulté. Ainsi, même si le chantier ne représente pas un apport direct aussi important que désiré sur le nombre d'emplois créés, indirectement le marché régional de l'emploi en profite.

De plus, l'engagement pour la construction du Centre de services, quartier général d'Hydro-Québec pour l'opération des centrales mènera à la création de 110 emplois à Havre-Saint-Pierre. Des postes permanents qui attireront un profil différent de travailleurs (techniciens, professionnels, etc.) qui, s'ils ne sont pas recrutés localement, chercheront à s'installer dans la municipalité. Ainsi, les retombées les plus importantes sur le nombre d'emplois directs pour les gens du Havre pourraient être à venir.

3.2 CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

Entre 2006 et 2011, les données de recensement indiquent que la population de Havre-Saint-Pierre est passée de 3 150 à 3 514 habitants. Une augmentation de près de 9 % qui démontre l'impact positif majeur engendré par le développement de grands projets en région éloignée. L'effervescence produite par la mise en chantier du barrage hydroélectrique sur la rivière Romaine s'est certes avérée un élément décisif pour plusieurs jeunes familles attirées par la prospérité économique de la région.

Que ce soit à travers les emplois créés ou par les retombées économiques indirectes pour la population des villages environnants, la perspective d'une économie en croissance attire de nouveaux arrivants, mais aussi des jeunes originaires du coin qui étaient partis à l'extérieur

pour étudier ou trouver du travail et qui sont séduits par la possibilité de retrouver leurs proches. Ce retour des jeunes vers la Minganie a un impact positif non négligeable si l'on considère les statistiques des années précédentes qui démontraient un exode accentué de la population active vers les grands centres urbains. Les jeunes qui reviennent trouver leur famille en région possèdent par ailleurs l'avantage notable d'un réseau bien établi qui facilite grandement leur intégration.

Toutefois, cette croissance démographique accélérée bien que perçue comme l'impact positif le plus important par les acteurs du milieu est également source d'inquiétude à long terme. Plusieurs se questionnent sur la possibilité de retenir ces jeunes lorsque l'effervescence liée aux grands projets sera retombée : les jeunes resteront-ils dans la région? Y aura-t-il des emplois pour eux à moyen et à long terme? Des questions qui s'inscrivent dans la perspective d'un développement durable pour toutes les régions nordiques et qui viennent tarauder les citoyens autant que les organisations et les entreprises locales.

3.3 HAUSSE DES SALAIRES ET PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

L'abondance d'emplois bien rémunérés générés directement ou indirectement par l'arrivée de grands projets produit des effets importants qui touchent tous les autres secteurs de l'activité économique qui offrent une moins bonne rémunération. Ceux-ci n'ont plus le même attrait pour les travailleurs. Des entreprises peinent à trouver ainsi qu'à retenir la main-d'œuvre au salaire minimum. Aussi, au fil du temps une hausse générale des salaires a fait passer le salaire minimum à 15 \$/heure, ce qui est bien au-dessus du salaire minimum fixé pour l'ensemble du Québec à 10,15 \$/heure (Commission des normes du travail du Québec, 1^{er} mai 2013). Avec une offre salariale en dessous de 15 \$/heure, il est tout simplement impossible de pourvoir à un poste au Havre.

Face à cette augmentation importante de la masse salariale, nombre d'entreprises se retrouvent avec un manque à gagner. Plus encore, les employeurs se retrouvent en concurrence les uns avec les autres pour recruter les employés. Recherchant le même type de travailleurs, c'est-à-dire en majorité des travailleurs non qualifiés, ils se retrouvent à devoir sans cesse faire monter les enchères pour pouvoir obtenir du personnel. La concurrence entre les plus petites entreprises et les organismes communautaires en plus de celle vis-à-vis de gros joueurs comme Hydro-Québec et Rio Tinto est pour plusieurs déloyale et génère un sentiment d'impuissance et de frustration.

Dans cette situation, plusieurs entreprises n'auraient d'autre choix que de fonctionner à effectif réduit. Un même employé peut donc être appelé à pourvoir à lui seul trois postes en même temps. À moyen et à long terme, la qualité du service dispensé est affectée et surtout le personnel s'épuise. Le stress et la fatigue ressentis par plusieurs employés surchargés seraient d'ailleurs préoccupants dans plusieurs organisations.

Le roulement de personnel est également problématique. La très faible capacité de rétention pour plusieurs postes offerts (par exemple, au marché d'alimentation ou encore dans les organismes communautaires) fait que la main-d'œuvre change sans cesse. Pour les employeurs, le recrutement représente un éternel recommencement. Pour ne prendre qu'un

exemple : en deux ans, la maison des jeunes de Havre-Saint-Pierre a vu passer 28 animateurs. Les remplacements (congé de maternité ou autre) sont extrêmement difficiles à combler.

Les employeurs qui le peuvent tentent d'offrir de meilleures conditions de travail pour compenser le manque à gagner au niveau salarial. Par exemple, plusieurs vont offrir à leurs employés des horaires plus flexibles, des formations, etc. Cela représente un avantage du point de vue du travailleur. Cependant, un sondage réalisé par la CRÉ de la Côte-Nord montre que, pour les travailleurs de cette région, l'élément le plus important dans le choix d'un travail reste le salaire (Centre local d'emploi de Havre-Saint-Pierre, 2013).

Pour ajouter à la problématique, le recrutement de main-d'œuvre à l'extérieur de Havre-Saint-Pierre est freiné par un manque criant au niveau du logement et des services de garde. Certains employés potentiels provenant d'autres régions du Québec se sont vus contraints de refuser un poste à Havre-Saint-Pierre parce qu'ils ne trouvaient pas d'endroit pour se loger ou parce qu'il n'y avait pas de modalités envisageables pour la garde de leurs enfants. Les solutions à la pénurie de main-d'œuvre ne sont donc pas simples dans les conditions actuelles et représentent un casse-tête perpétuel auquel font face plusieurs employeurs.

3.4 DES SECTEURS EN CROISSANCE, D'AUTRES EN DIFFICULTÉ

Le secteur de la construction est celui qui a connu la meilleure croissance due à l'augmentation de la demande liée aux travaux de chantier et aux besoins résidentiels et commerciaux. Il en va de même pour le secteur minier et celui de l'énergie ainsi que pour les nombreuses entreprises qui font des affaires de près ou de loin avec la minière ou Hydro-Québec.

L'augmentation de l'achalandage et des ventes dans les commerces de la municipalité, les hôtels et les restaurants s'est fait ressentir avant et pendant la construction du premier camp de travailleurs d'Hydro-Québec en 2009. À cette époque, il y a eu un impact direct pour les gens d'affaires du milieu. L'effervescence tributaire de l'afflux de travailleurs dans la municipalité est cependant un peu retombée avec leur installation au campement. Les hôtels qui étaient bondés ont vu leur clientèle diminuer. Même constat dans les restaurants dont l'achalandage a faibli depuis. Les distances importantes qui séparent les chantiers de la municipalité y sont pour beaucoup. Les travailleurs ne viennent plus que le dimanche, jour de leur congé.

L'achalandage important des premiers mois passé, certains réussissent tout de même à tirer leur épingle du jeu, alors que d'autres se trouvent durement affectés par les changements provoqués dans l'économie locale, en particulier ceux qui n'ont pas la même capacité d'adaptation que d'autres pour faire face à la problématique du recrutement de la main-d'œuvre dont il vient d'être question. La pêche est l'un des secteurs durement touchés. Actuellement, plusieurs bateaux restent amarrés faute de main-d'œuvre. Comme le prix de vente au débarquement est à prix fixe, il s'avère impossible pour les détenteurs de bateaux de pêche d'augmenter leur masse salariale. Le Centre local de développement de la Minganie (CLD) rapporte que pour s'en sortir certains entrepreneurs tentent de développer la

pêche de nouvelles espèces qui nécessite moins de main-d'œuvre (CLD Minganie, 2012). Il s'agit là d'un virage important qui pourrait avoir des conséquences à long terme pour l'industrie des pêches dans la région en diminuant le nombre d'emplois qui pourront y être offerts.

L'industrie touristique et des commerces de détail offrant des services de proximité s'ajustent aussi difficilement à la situation économique actuelle. L'augmentation de l'offre salariale pour pourvoir les postes entraîne une diminution des bénéfices pour les entreprises de ces secteurs qui ne peuvent pas toujours être compensée par l'augmentation générale des prix à la consommation notamment à cause des contraintes du marché.

Enfin, les services communautaires et les entreprises d'économie sociale sont en crise. Toujours selon le CLD de la Minganie (2012), ce secteur est le plus affecté par la hausse des coûts et la rareté de la main-d'œuvre puisque sa capacité de s'adapter aux conditions actuelles est presque nulle. En plus d'avoir à affronter cette problématique, ces organisations voient leur volume de demandes augmenter et leur budget diminuer. Plusieurs organisations ne survivent pas ou persistent avec peine, dans un équilibre précaire qui les fait sans cesse craindre la fermeture. Il en résulte une perte progressive de services de proximité souvent essentiels comme dans le cas de la Coopérative d'aide à domicile de la MRC de la Minganie (CADM) ou de l'Espoir de Shelna⁶.

3.5 INVESTISSEMENTS DANS LE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

L'effervescence générée par l'arrivée de grands projets tels que le chantier de la Romaine n'est pas seulement liée à la croissance démographique, aux emplois et aux investissements, mais aussi aux fonds qui peuvent être injectés dans les municipalités par l'entreprise qui s'installe. Les sommes engagées par Hydro-Québec en vertu des ententes conclues avec chacune des municipalités de la Minganie veulent assurer à ces dernières une santé financière propice au développement de nombreux projets. Les montants versés aux municipalités se divisent en divers fonds qui sont investis en fonction des besoins des communautés⁷. À Havre-Saint-Pierre, les sommes reçues dès le début des travaux à travers le fonds des travaux correcteurs ont servi à agrandir le parc de maisons mobiles (92 unités depuis octobre 2012), à développer de nouvelles rues, à rendre disponibles des terrains additionnels pour les maisons résidentielles (environ 50) et à relier les nouvelles constructions au réseau d'aqueduc. Une centaine de nouvelles maisons ont été construites dans les limites de la municipalité depuis trois ans. Ce développement domiciliaire important permet à la région d'accroître non seulement sa superficie habitable, mais aussi l'attrait qu'elle représente.

⁶ L'Espoir de Shelna est la seule maison de répit qui offre de services d'hébergement pour les personnes ayant un handicap physique ou mental pour l'ensemble de la Minganie, de Shelldrake à Natashquan, d'où l'appellation Shelna. L'organisme offre également un lit pour de l'hébergement de crise en cas de besoin. Pour plus de détails : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/developpement-regional-et-rural/ruralite/reussites-rurales/lespoir-de-shelna-une-maison-de-repit/>.

⁷ Pour un résumé de l'ensemble des sommes versées par Hydro-Québec à la MRC de la Minganie dans le cadre de l'entente intervenue, entre Hydro-Québec et la MRC de la Minganie voir : <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/La%20Romaine/documents/DA38.pdf>.

Le bilan des réalisations après quatre ans comporte cependant certaines lacunes notamment au niveau du développement des télécommunications et du transport. Si Havre-Saint-Pierre est couvert par la communication cellulaire et l'internet haute vitesse, ce n'est pas le cas pour toutes les communautés de la Minganie. Au niveau régional, ceci rend difficiles les efforts concertés entre les municipalités et limite également les efforts de diversification économique. D'autre part, les acteurs interrogés s'inquiètent du mauvais état de l'infrastructure routière et surtout du fait que cette dernière soit peu adaptée aux nouvelles fonctions à remplir (notamment la circulation de véhicules poids lourds).

Par ailleurs, la construction d'un parc aquatique multigénérationnel à Havre-Saint-Pierre qui serait financé en partie par les fonds de l'entente de partenariats signée avec Hydro-Québec va directement profiter aux citoyens. Plusieurs autres projets d'investissements de ces fonds dans les infrastructures municipales sont sur la table pour les prochaines années (notamment une salle de spectacle).

3.6 ÉCONOMIE LOCALE EN TRANSITION

En somme, le bilan des impacts économiques liés au projet Romaine est nuancé. Des effets positifs sur l'économie locale sont observables, mais ceux-ci s'accompagnent de conséquences propres au développement qui diminuent ou annulent les retombées économiques anticipées. La croissance démographique a permis de freiner l'exode des jeunes et d'attirer de nouveaux arrivants. Le secteur de la construction profite d'une croissance remarquable et le marché de l'emploi est en effervescence. De plus, les investissements dans les infrastructures locales apportent des améliorations au niveau municipal. Or, ces changements amènent des effets néfastes dans d'autres secteurs qui eux se retrouvent en difficulté. Le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre sont problématiques notamment pour le milieu communautaire, l'industrie de la pêche et les petits commerces qui n'ont pas les moyens de compenser pour l'augmentation de la masse salariale. Les entreprises les plus affectées doivent parfois augmenter les prix ou diminuer l'offre de services, ce qui affecte directement le consommateur.



Auparavant vulnérable et en situation de relative dépendance économique à l'égard du gouvernement, la Minganie s'est peu à peu transformée en un lieu trépidant d'opportunités de toutes sortes laissant présager des années fastes qui ne viennent pas aussi rapidement que prévu. Dans certains cas, les retombées anticipées ne se sont simplement pas avérées; la construction du grand complexe hôtelier au Havre en prévision d'une grande affluence d'entreprises et de travailleurs dans la communauté en est un bon exemple. L'espoir de voir les choses se rétablir avec le temps demeure malgré tout : « Il y a des gens pour qui c'est profitable. Il y a des gens pour qui, actuellement, ce n'est pas profitable. Je pense que quand tu viens à faire la balance des deux, on est encore dans un contexte où on ne peut pas crier victoire sur tout, mais il y a quand même des choses intéressantes qui s'en viennent. [...] Je pense qu'avec le temps, les gens vont vraiment voir des retombées intéressantes. Et de façon collective, ça va permettre un développement qui va être plus soutenu, qui dans le temps va avoir plus de crédibilité aussi. » (HSP — 06)

4 IMPACTS SUR LE MILIEU DE VIE

« La Minganie a toujours été un milieu fragile qui a vécu en situation d'équilibre précaire. » HSP — 10

En général, l'arrivée d'un grand projet et de son nouveau bassin de main-d'œuvre en provoquant un accroissement rapide de la population peut affecter la disponibilité de logements, et dans le cas où la capacité d'accueil est faible, peut entraîner une augmentation des prix. L'arrivée massive de nouveaux travailleurs est également susceptible d'augmenter la pression sur les infrastructures et services locaux.

D'autre part, le développement d'infrastructures de transport également associé aux grands projets peut favoriser un désenclavement des communautés, et donc potentiellement améliorer la qualité de vie de la population et son accès aux biens et services ou à de nouveaux territoires. Par contre, l'augmentation du volume de circulation peut avoir comme impacts potentiels l'augmentation des risques de traumatismes routiers, des problèmes respiratoires dus à la poussière et aux émissions atmosphériques ainsi que plus de bruit. La plupart de ces impacts ont été observés à Havre-Saint-Pierre.

4.1 PERSISTANCE DE LA PÉNURIE DE LOGEMENTS

La pénurie de logements locatifs à Havre-Saint-Pierre et ses impacts sur les employeurs recrutant à l'extérieur de la Minganie avaient déjà été soulignés avant le démarrage du projet Romaine (HQ, 2007). Dans ce contexte, le développement économique est venu exacerber encore davantage la pression sur l'offre de logement et a mené à une hausse des prix, et ce malgré les initiatives locales de développement résidentiel. Lors du démarrage du projet Romaine en 2009, la faible capacité d'accueil⁸ du milieu a compromis l'accès au logement à Havre-Saint-Pierre. Ainsi, des familles ont dû reporter leur décision de s'y installer ou mettre leur projet de côté. Bien que la rareté tende à se résorber depuis la dernière année, les prix eux n'ont pas baissé pour autant.

En mai 2013, selon l'Office municipal de Havre-Saint-Pierre, le coût mensuel moyen d'un logement 4½ dans la municipalité est de 900 à 1 000 \$ et de 1 200 \$ pour un 5½. Le coût mensuel moyen pour la location d'une maison est de 1 500 \$. En ce qui concerne le logement social, un total de 50 logements subventionnés existent pour l'ensemble des 3 514 habitants dont 24 places pour des familles et 26 pour les aînés. Ces places sont toutes occupées pour le moment. Une quinzaine de personnes sont en attente pour bénéficier de ce type de logement. Un projet *Accès Logis* a été préparé et est toujours en attente de réalisation. Ce projet compte offrir 20 nouveaux logements à prix raisonnable pour des préretraités ou des personnes seules. La Corporation des aînés de la Minganie est la seule résidence pour personnes âgées sur le territoire. Sa liste d'attente compte 40 personnes, une situation similaire à celle qui prévalait auparavant, mais qui n'est pas près de s'améliorer en raison de la pénurie généralisée de logements dans la communauté.

⁸ Il importe de mentionner à ce sujet que la culture locative est presque absente en Minganie. Une très forte majorité des habitants sont propriétaires.

Par ailleurs, la croissance du marché immobilier s'exprime depuis les dernières années autant au niveau des nouvelles mises en chantier que des prix de vente. Le ratio des prix de vente à l'évaluation municipale à Havre-Saint-Pierre est l'un des plus élevés de la Côte-Nord; il est passé de 115 % en 2005, pour fluctuer à 191 % en 2009, à 139 % en 2010 et à 154 % en 2013 (en comparaison, ce ratio est de 134 % à Sept-Îles et de 121 % à Baie-Comeau). Ainsi, le prix moyen des transactions immobilières serait passé de 91 500 \$ en 2005, à 145 700 \$ en 2009 et à 192 400 \$ en 2011⁹. L'évaluation foncière moyenne pour une propriété au Havre a augmenté de 40 % (Données de la MRC de la Minganie, 2013).

4.2 AUGMENTATION DES PRIX À LA CONSOMMATION

Selon les personnes rencontrées à Havre-Saint-Pierre, l'augmentation locale du coût de la main-d'œuvre dû à l'effet de concurrence engendrée par l'attrait des emplois bien rémunérés sur le chantier ou à la mine se fait directement sentir sur les prix des biens de consommation : « Le coût de la vie augmente de beaucoup. Mais ce n'est pas le fait qu'il augmente qui est le plus problématique, puisqu'il augmente partout sur la planète, c'est la vitesse à laquelle il augmente. » (HSP – 12). La MRC établit la hausse du prix du panier d'épicerie à 30 % (Données de la MRC de la Minganie, 2013). Dans le seul marché d'alimentation, les prix se comparent actuellement aux prix du marché du même type (bannière Métro Tradition) ailleurs au Québec.

Dans ce contexte d'augmentation générale du prix des biens de consommation, il n'a pas été possible de mesurer l'impact ou la part attribuable à l'effervescence économique locale. Néanmoins, la hausse du coût de la vie semble durement ressentie par certains ménages. Soulevée par de nombreuses personnes rencontrées, l'augmentation du prix du panier d'épicerie s'ajoute à la liste des contraintes financières des familles à plus faible revenu. Ces commentaires sont corroborés par une étude comparative réalisée par le MSSS en 2011 où il a été montré que le coût du panier à provisions nutritif (PPN) s'avère prohibitif pour les ménages à faible revenu dans l'ensemble de la Côte-Nord. Pour ces ménages, le PPN représente plus de 40 % du revenu après impôts. Dans les faits, c'est moins de 20 % des dépenses de ces ménages qui seront consacrés à l'alimentation, car pour une famille monoparentale à faible revenu, il est pratiquement impossible de se procurer les aliments du PPN puisque le coût de celui-ci dépasse la capacité de payer. Il est difficile d'évaluer dans quelle mesure les habitudes alimentaires sont influencées, mais il est fort probable que les choix les plus sains ne soient plus accessibles pour ces ménages.

À Havre-Saint-Pierre, plusieurs personnes se sont dites préoccupées quant à la capacité des personnes retraitées ou à faible revenu de s'alimenter correctement dans les conditions actuelles. Le Centre d'action bénévole de la Minganie note par ailleurs une augmentation du nombre de bénéficiaires pour la popote roulante et le dépannage alimentaire (Centre d'action bénévole de la Minganie, 2012). Au service d'aide à domicile, la préparation des repas est le premier service qui est délaissé par les bénéficiaires pour diminuer leurs frais. Une situation pour le moins inquiétante puisque cette clientèle n'a bien souvent pas la capacité de se

⁹ Les informations sur le prix des résidences sont tirées d'articles de journaux locaux (Nord-Côtier et Nord-Est) et les sources sont des évaluateurs immobiliers. Les données concernant les ratios de 2005 à 2010 sont tirées de HQ 2011.

préparer un repas et se tourne alors vers la nourriture « prêt-à-manger ». Des problèmes de santé sont appréhendés pour les plus démunis face à un tel constat.

4.3 MANQUE DE PLACES EN GARDERIE

Un impact de taille qui n'avait pas été anticipé est lié à la capacité d'accueil des services de garde en Minganie. Le Centre de la petite enfance (CPE) Picassou à Havre-Saint-Pierre est le seul CPE sur tout le littoral. Malgré un agrandissement complété en 2012 afin d'accueillir 31 nouveaux enfants, il manque toujours de place en garderie. En mai 2013, 189 personnes étaient toujours sur la liste d'attente pour obtenir une place. Une demande pour un nouvel établissement qui pourrait offrir 80 places supplémentaires a été faite, mais même avec cette nouvelle installation l'offre ne pourra pas suffire à la demande. La situation est très difficile pour les familles qui ont des enfants de 0 à 5 ans puisqu'il n'existe tout simplement pas d'alternatives au CPE. Les garderies privées ou en milieu familial sont presque inexistantes puisque ceux qui opéraient ce type de garderies ont délaissé leurs activités en faveur d'emplois plus payants et moins exigeants. De plus, l'accroissement de la population et le baby-boom¹⁰ récent font que le système est complètement engorgé.

Cette situation retarde le retour de plusieurs mères sur le marché du travail. En situation de pénurie de main-d'œuvre, le milieu gagnerait pourtant à pouvoir aider les femmes à réintégrer le marché du travail à la fin de leur congé de maternité. Contraintes de mettre leur carrière en suspens de manière indéterminée, du moins le temps que les enfants entrent à la maternelle, les femmes se retrouvent plus isolées et, à court et moyen terme, en situation de dépendance économique par rapport à leurs conjoints. Pour celles qui n'ont d'autres choix que de travailler (les mères monoparentales, par exemple), les difficultés s'accumulent et les employeurs doivent s'ajuster pour que les horaires de travail soient modulés en fonction de la disponibilité des proches ou de gardiennes temporaires. De plus, les répercussions se font sentir chez les enfants qui n'ayant pas accès à un milieu de garde stable peuvent se retrouver continuellement en situation d'adaptation, ballotés d'un endroit à l'autre.

Cette situation est préoccupante pour la santé des familles de la région. Contrairement au manque de places subventionnées en garderie qui affecte plusieurs autres régions du Québec, l'urgence en Minganie n'est pas liée au manque de places subventionnées annoncé, mais bien au fait qu'il n'y ait pas de place du tout. Les 200 places subventionnées dans le cadre du Plan Nord s'avèrent bien peu et peuvent difficilement être envisagées comme une solution puisqu'elle pose la contrainte suivante : 25 % des coûts (dont les frais de fonctionnement pendant 10 ans) devraient être financés par des entreprises liées au Plan Nord. Or, ce type d'engagement financier est difficile à obtenir de la part des entreprises dont la pérennité n'est pas garantie ou qui ont déjà reçu leurs autorisations gouvernementales pour aller de l'avant.

¹⁰ Entre janvier et octobre 2012, il y a eu 35 naissances à Havre-Saint-Pierre seulement.

4.4 PROBLÈMES D'ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ

L'accès aux services est également problématique dans le secteur de la santé. Le Centre de santé et de services sociaux de la Minganie (CSSS de la Minganie), situé à Havre-Saint-Pierre, est l'instance publique responsable de l'organisation des soins et services de santé et des services sociaux sur tout le territoire de la Minganie. Entre 2008 et 2012, le nombre annuel de visites à l'urgence et à la clinique sans rendez-vous du CSSS a augmenté de 30 % passant de 8 172 à 10 901 visites (CSSS, 2012). Au cours de la même période, le nombre d'ouvertures de dossiers est passé de 595 par année à 937, soit une augmentation de 57,5 %. De ces nouveaux dossiers, un nombre croissant ont été ouverts pour des non-résidents de la Minganie, ce qui laisse présager que des travailleurs œuvrant sur le chantier de la Romaine (à titre d'employés d'Hydro-Québec ou de ses sous-traitants) utilisent régulièrement les services du CSSS.

Lors des audiences du BAPE, le CSSS de la Minganie avait pressenti l'impact sur les services de santé de l'arrivée des travailleurs en Minganie. Le mémoire présenté à cette occasion posait plusieurs questions à ce niveau : « Quelle sera la fréquentation en termes de consultations courantes, compte tenu de la pénurie de médecins et d'infirmières? Avez-vous prévu des dispositions de compensation financière à mesure que notre achalandage augmentera? Comment allons-nous réagir lors d'accidents graves? Comment devons-nous adapter notre service ambulatoire et quel sera le vôtre? Devrons-nous réaménager certains horaires de notre urgence, si votre chantier opère 24/24 heures? » (CSSS, 2008). Hydro-Québec a tenté de réduire les effets sur les services de santé notamment par la présence d'une infirmière sur le chantier assistée de trois médecins répondant à distance. Une entente par protocole existe également avec le CSSS afin de répondre à des demandes d'examen supplémentaires (en 2012, 130 travailleurs ont été dirigés vers des examens, ce qui équivaut à 2,5 travailleurs par semaine).

Cependant, les inquiétudes plus larges concernant la qualité des soins et les impacts financiers d'une augmentation notable de la clientèle en lien avec la proximité du chantier se confirment dans la situation de crise qui se vit actuellement. Face à des compressions budgétaires importantes au moment même où sa clientèle augmente, le Centre de santé se retrouve à devoir fermer des services pourtant essentiels tels que la cuisine du centre d'hébergement pour les personnes âgées (Nord-Côtier, 21 mai 2013). Autre impact : au niveau des services psychosociaux pour les jeunes et les familles, l'équipe en place a été contrainte de prioriser les interventions cliniques au détriment des activités de prévention des problèmes sociaux. En cinq ans, le nombre annuel d'interventions a augmenté de 45 % (CSSS, 2012). Le degré d'intensité des interventions aussi s'est accru de 54 % (CSSS, 2012). Même s'il demeure difficile de lier directement l'augmentation de la clientèle desservie à la consultation des travailleurs hors région présents au chantier de la Romaine, des membres du personnel confirment que ces derniers utilisent les services de façon régulière. Plus encore, cette clientèle pourrait augmenter au cours des trois prochaines années (2013 à 2015) puisque la période de pointe du chantier approche et pourrait à ce moment compter jusqu'à 2 400 travailleurs (Entrevue Hydro-Québec, 2013). Cependant, comme certains chantiers seront situés encore plus loin du Havre-Saint-Pierre, il est difficile de prévoir l'impact réel de l'arrivée de cette nouvelle cohorte de travailleurs.

Le rapport d'analyse des impacts du Plan Nord sur les services du Centre de santé et de services sociaux de la Minganie présenté en avril 2012 précise que les horaires de travail et l'éloignement des chantiers influencent les périodes d'achalandage : « Les usagers se présentent en dehors des heures régulières de la clinique sans rendez-vous, pour recevoir des soins. Ils consultent davantage sur les heures de repas, en soirée ou durant les périodes où le personnel est à effectif réduit, ce qui a pour effet de prolonger les horaires de travail et d'augmenter les heures supplémentaires. » (CSSS, 2012). De plus en raison des projets de développement et de la présence de travailleurs migrants (*fly in / fly out*), des rapatriements de travailleurs vers leur région d'origine ont dû être orchestrés par l'équipe du CSSS à la suite d'une hospitalisation. Bien que le nombre d'usagers n'était pas nécessairement important, les impacts des cas d'évacuation de nature psychosociale sur les effectifs du réseau de la santé étaient aggravés du fait de la multitude des interventions nécessaires et de l'absence de corridors de services désignés.

Pour les citoyens, plusieurs changements sont survenus dans l'offre et la nature des services de santé, mais surtout dans l'accès à ces derniers depuis 2008 : le temps d'attente à l'urgence s'est allongé (passant de 30 min à plusieurs heures), l'accès à des soins tels que la physiothérapie est devenu problématique (la liste d'attente est de 2 ans)¹¹ et des problèmes de découverte au niveau ambulancier ont été soulevés. L'impact sur les services psychosociaux serait tout aussi important. L'accroissement de la demande de services s'accompagnerait dans ce cas d'une augmentation de la complexité des problématiques et de l'intensité des interventions.

4.5 PERTE DE SERVICES DE PROXIMITÉ

Plus généralement, de nombreux services aux citoyens ou aux entreprises sont aussi plus difficiles, voire même impossibles à obtenir. Les services pour effectuer de menus travaux (entretien, plomberie, électricité) sont pratiquement inexistantes, sinon leur coût ou le temps d'attente sont prohibitifs. Le peu d'entrepreneurs qui restent à Havre-Saint-Pierre pour effectuer ce type de travail ne fournit pas à répondre à la demande du milieu. Par exemple, à l'organisme communautaire l'Espoir de Shelna qui héberge des personnes handicapées, un bris sur les deux valves d'eau principales survenu en décembre 2012 n'avait toujours pu être réparé cinq mois plus tard. Même constat au CPE Picassou où des travaux sur le module de jeux extérieur, mais aussi des travaux d'électricité et d'entretien attendent depuis plusieurs mois. La rareté fait que les entrepreneurs disponibles viennent parfois d'aussi loin que Sept-Îles ou Baie-Comeau, ce qui ajoute des frais de déplacement et d'hébergement qui gonflent de façon substantielle la facture.

Pour ajouter à ce déficit au niveau des menus travaux, des services offerts à moindre coût pour les gens en difficulté sont également à risque de disparaître. La Coopérative de services d'aide à domicile de la Minganie est menacée de fermeture dans la conjoncture actuelle. La pénurie de main-d'œuvre qui a particulièrement affecté cette entreprise se

¹¹ Il existe une entente de services avec la CSST qui donne la priorité à ses prestataires, ceux-ci doivent être obligatoirement traités en 5 à 10 jours ouvrables. Depuis 5 ans, le nombre d'usagers – CSST a connu une augmentation de 50 %, l'attente pour les clients qui ne sont pas couverts par la CSST peut donc aller jusqu'à plus de 2 ans. De plus, il n'existe pas d'alternatives pour cette clientèle puisqu'il n'y a pas de cliniques privées offrant ce type de soins.

répercute directement sur la capacité de fournir des services de qualité aux bénéficiaires, mais aussi sur sa viabilité même. Seule entreprise d'économie sociale en aide domestique (EESAD) de la région, sa fermeture ou sa privatisation créerait un vide difficile à combler.

La perte du seul garagiste en poste à Havre-Saint-Pierre a également été soulevée par plusieurs comme un élément de plus qui s'ajoute au casse-tête quotidien que peuvent vivre les Cayens. Le principal moyen de déplacement dans une région où de longues distances séparent les petites communautés les unes des autres est la voiture. Il est donc difficile d'envisager qu'il faille faire 300 km jusqu'à Sept-Îles lorsque des ennuis mécaniques surviennent et que le coût du remorquage dans ces conditions est très élevé. Par conséquent, l'autonomie et la sécurité des personnes sont à risque d'être compromises lorsque le temps ou les frais de déplacement liés à l'entretien ou la réparation automobile s'avèrent aussi prohibitifs.

À la perte de services et la hausse des prix s'ajoute le facteur du choix contraint dans un marché limité. Par exemple, le commerce de chaussures a fermé ses portes. Il reste bien deux commerces où il est possible d'acheter des chaussures, cependant les consommateurs ont perdu l'avantage au niveau du choix et du rapport qualité/prix que permettait la présence d'un commerce spécialisé. La municipalité n'a plus également qu'un seul marché d'alimentation qui opère sous la bannière Métro Tradition depuis quelques années. Les habitants du Havre-Saint-Pierre ont l'impression d'avoir perdu plusieurs petits commerces qui leur assuraient un éventail de choix plus grand et de meilleurs prix. Ainsi, l'effervescence économique n'a pas nécessairement donné lieu au développement auquel les gens pouvaient s'attendre au niveau des services de proximité. De plus, la distance séparant Havre-Saint-Pierre de centres comme Sept-Îles ne permet pas nécessairement de compenser les impacts positifs du pouvoir d'achat accru relié à l'augmentation de la masse salariale. Enfin, le fait que la très grande majorité des travailleurs du projet Romaine ne soient que de passage à Havre-Saint-Pierre implique qu'ils contribuent peu à l'économie locale. Ce dernier élément reflète ce que des auteurs comme Storey (2010) caractérisent comme étant des « *fly-over effects* » liés à l'impact mitigé des organisations de travail de type *fly in / fly out* sur la durabilité communautaire.

4.6 DIMINUTION DU SENTIMENT DE SÉCURITÉ SUR LA ROUTE 138

La tranquillité du petit village côtier est aussi perturbée par le développement routier. Au désenclavement qu'amènent les nouvelles infrastructures de transport se greffe une diminution du sentiment de sécurité des usagers de la route 138. La construction de la nouvelle route permanente vers le nord sur environ 150 km qui relie la route 138 aux quatre barrages est vue comme l'un des impacts positifs de l'arrivée du projet puisqu'elle permettra d'ouvrir une partie du territoire autrefois inaccessible en voiture. Ce développement routier fournira un accès direct pour les gens de la région à des lacs pour la pêche, des territoires de chasse et des espaces de villégiature. Le développement touristique pourra sans doute bénéficier à long terme de ces nouveaux espaces ainsi que de l'attrait que peut représenter le barrage lui-même. Toutefois, il faudra également s'attendre à des conflits d'usage des ressources et d'occupation du territoire, des enjeux qui ont déjà été soulevés dans le cadre des audiences du BAPE.



Par ailleurs, l'augmentation du trafic de véhicules vers le chantier sur la seule route qui traverse le territoire est la cause d'une diminution marquée du sentiment de sécurité particulièrement accentuée chez les aînés. Les déplacements sur la route 138 représentent un facteur d'inquiétude nouveau pour la population habituée à un flot de circulation réduit. De plus, pour les gens qui résident en bordure de la route, la qualité de vie serait plus directement affectée encore. Ils vivent non seulement plus durement le stress et l'insécurité, mais aussi tous les dérangements liés au bruit du trafic routier.

Tableau 1 Tronçon de route de Mingan à Havre-Saint-Pierre : Débit journalier moyen (DJM) de véhicule, par période de temps, selon le MTQ 2013

	2008	2009	2010	2011	2012
L'été (DJME)	810	820	1210	1160	1240
L'hiver (DJMH)	670	680	1000	960	1030
Annuel (DJMA)	750	760	1120	1070	1150
Pourcentage de véhicules lourds (VL)	7 % (52/jour)	7 % (53/jour)	12 % (134/jour)	14 % (150/jour)	17 % (195/jour)

Entre 2008 et 2012, il y a eu une augmentation de 10 % de véhicules lourds sur le tronçon de route de Mingan à Havre-Saint-Pierre. Afin d'évaluer la part attribuable au projet de la Romaine, Hydro-Québec fait le comptage des véhicules qui traversent la guérite d'accès au chantier. La compagnie estime à environ 12 % de tous les véhicules sa part de la circulation. Cette estimation diminue grâce aux navettes aériennes quotidiennes mises en place. En nombre et en proportion cependant, la circulation des véhicules lourds s'accroît et Hydro-Québec attribue environ le tiers de ce trafic lourd à ses opérations (Bilan environnemental 2012 de Hydro-Québec, pas encore publié).

On constate une tendance à la hausse des accidents qui va de pair avec l'accroissement des débits journaliers de véhicules sur la route 138. Les petits nombres ne permettent pas d'analyses statistiques éclairantes, mais la hausse importante de la circulation combinée à la hausse des accidents, plusieurs impliquant des véhicules lourds, peut contribuer à accroître le sentiment d'insécurité.

Tableau 2 Accidents de la route, tronçon de route de Rivière-au-Tonnerre à Havre-Saint-Pierre, selon le MTQ 2013 (données de la SAAQ)

	2008	2009	2010	2011	2012
Blessés légers	6	7	13	14	14
Blessés graves	0	0	1	1	1
Blessés mortels	1	0	0	0	1
Notes sur les blessés	1 VL	1 P, 1 C	1 M, 1 VL	2 M, 2 VL	2 VL

VL : Véhicule lourd C : Cycliste M : Motocycliste P : Piéton

Un autre facteur est aussi mis en cause : la route 138 n'est pas adaptée à la circulation des camions lourds utilisés pour le transport des matériaux vers le chantier. En regard des enjeux soulevés lors des audiences publiques, Hydro-Québec s'est engagé à faire un suivi étroit des impacts au niveau de la route (mesure du bruit, des vitesses, etc.) et à réaliser des modifications aux infrastructures (élargissement, accotements, etc.), lorsque nécessaires. Or, selon les répondants rencontrés, les modifications, notamment les accotements réalisés par le ministère des Transports du Québec (MTQ), ne répondraient pas adéquatement au problème de sécurité. Ceux-ci ne sont pas assez nombreux et ne sont pas assez larges pour permettre l'immobilisation d'un véhicule. En outre, la vitesse et la quantité de véhicules qui empruntent cette même route chaque jour demeurent une préoccupation et l'on s'inquiète aussi de la dégradation de l'état de la route.

Sauf pour quelques habitations en bordure de la route à l'Est, la municipalité de Havre-Saint-Pierre profite d'une voie de contournement construite avant l'arrivée du projet Romaine, elle n'est donc pas directement traversée par la route. Ce n'est cependant pas le cas pour d'autres communautés de la Minganie. Au cœur de la vie des villages, la route représente souvent un espace goudronné propice à la pratique du vélo ou de la marche. Depuis 2009, les citoyens de ces communautés sont de plus en plus craintifs quant à la sécurité des personnes qui circulent en bordure de la route dans les villages notamment les enfants. Le sentiment d'insécurité sur la route est également augmenté par la non-couverture cellulaire sur presque toute la route. En cas d'urgence, il s'avère donc impossible de communiquer rapidement avec un proche ou avec les services d'urgence.

Selon les données du Ministère de la Sécurité publique, les infractions au Code de la route notamment dans la catégorie « conduite avec facultés affaiblies, délit de fuite et autres » sont plus fréquentes sur la Côte-Nord et à Havre-Saint-Pierre que dans l'ensemble du Québec. Le taux pour le Québec augmente au cours de la période 2002-2011, mais l'augmentation est plus marquée en Côte-Nord et à Havre-Saint-Pierre.

Tableau 3 Évolution du taux d'infractions routières dans la catégorie « conduite avec facultés affaiblies, délit de fuite et autres » pour le Québec (QC), la Côte-Nord (CN) et Havre-Saint-Pierre (HSP) (Taux par 100 000 habitants)

Infractions routières	Région	2002	2009	2011
Catégorie « conduite avec facultés affaiblies, délit de fuite et autres »	QC	381,6	522,2	515,0
	CN	523,6	934,5	1 089,7
	HSP	653,4	989,5	1 402,9

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2).

Les données de la Sûreté du Québec de la MRC Minganie confirment la hausse des interventions en sécurité routière concernant la conduite avec facultés affaiblies, mais aussi des collisions (accidents mortels, avec blessés ou dommages matériels).

4.7 MILIEU FRAGILE EN DÉSÉQUILIBRE

Dans les indicateurs définis dans la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, l'accès aux services de proximité tels que les commerces de détail, les services de santé et les services de garde sont identifiés comme des facteurs dénotant la qualité de vie d'un milieu. Or, en ce moment, ces services de proximité offerts aux citoyens sont en déclin à Havre-Saint-Pierre et pour toute la Minganie puisqu'il s'avère difficile d'obtenir ou retenir la main-d'œuvre et qu'avec l'achalandage qui s'accroît, les services en place ne suffisent pas à y répondre. Plusieurs exemples de perte effective dénotent de la fragilité du milieu : lorsqu'une personne quitte ses fonctions, c'est souvent le service qui disparaît avec elle. Ainsi, malgré le fait que l'infrastructure hospitalière le permette, il n'y a plus de services au niveau de la chirurgie, ni de la radiologie, ni de l'obstétrique. Bien que ces derniers effets sur les services à la population ne soient pas directement attribuables à l'arrivée des grands projets, ils contribuent à l'impact cumulatif sur les services dont certains sont liés, comme discuté plus haut. De plus, la croissance démographique, augmentant la pression sur les services et l'hébergement, place la municipalité de Havre-Saint-Pierre, mais aussi l'ensemble de la MRC, en situation de crise.

Les impacts de ce déséquilibre du milieu sur la population sont nombreux et complexes à solutionner : « Dès qu'on ajoute ou qu'on débalance quelque chose, l'impact est amplifié. C'est des petits milieux et tout a des répercussions multiples. Dans mon milieu de travail par exemple : garderie, pénurie de personnel, problème pour changer mes pneus parce qu'il y a plus de garage. C'est tout la même personne qui est le point de chute. Ça peut se multiplier parce que c'est des petits milieux. L'impact n'est pas juste sur un problème et on gère ce

problème. Je peux en avoir 4-5 en même temps parce que tout est croisé et c'est des petits milieux tricotés serrés. Les impacts sont beaucoup plus importants et vécus de façon plus intense par les gens. » (HSP — 10)

5 IMPACTS SOCIAUX

« C'est extrêmement frustrant. Les plus vulnérables ne tirent aucun avantage des projets et ce sont eux qui ont tous les inconvénients » (HSP —08)

Tous les bouleversements économiques et leurs effets sur le milieu se répercutent au niveau social. Difficiles à mesurer et ayant des chaînes causales complexes, surtout dans de petites communautés isolées, les impacts sociaux peuvent toutefois être anticipés en fonction de ceux qui ont déjà été notés concernant d'autres grands projets. Ceux-ci ont notamment démontré leurs effets sur les inégalités sociales, le décrochage et la prévalence des problématiques de consommation (alcool, drogue, jeu). Des effets profonds qui affectent par ailleurs plus fortement et plus durablement certains groupes plus vulnérables, notamment les Autochtones et les femmes.

Il a été documenté ailleurs que la cohabitation avec un chantier de travail en contexte de *fly in / fly out* avec son va-et-vient constant de travailleurs masculins ayant un revenu disponible élevé et suivant des horaires par rotation peut entraîner une augmentation de la prostitution, des ITSS et des grossesses non désirées (Barron, T., Orenstein, M., and Tamburrini, A., 2010). La présence d'un grand nombre de personnes provenant de l'extérieur de la région contribue à diminuer le sentiment de sécurité et en vient à causer des tensions entre les groupes sociaux à l'intérieur de la communauté. Une accumulation de problématiques diverses qui peut mener à la détérioration graduelle du tissu social. La population de Havre-Saint-Pierre vit déjà quelques-uns de ces impacts de manière plus ou moins importante.

5.1 ACCROISSEMENT DES INÉGALITÉS SOCIALES ET DE REVENU

Les indicateurs économiques montrent des inégalités croissantes au sein de la population de la Minganie. Un acteur du milieu confie : « Il y a ça qui s'est passé avec la Romaine : ceux qui ont accès à la richesse de la Romaine et ceux qui n'y ont pas accès. Il y a une fracture qui s'est faite. » (HSP — 10) L'écart entre les riches, ceux qui ont pu avoir accès à des emplois bien rémunérés ou à des contrats lucratifs, et les personnes défavorisées, celles qui n'ont pas profité pour une raison ou une autre d'une augmentation de leur revenu, s'est creusé considérablement. Ceux qui n'ont pas pu aller chercher un revenu supplémentaire en lien avec l'arrivée du projet se retrouvent non seulement avec rien de plus dans leurs poches, mais ils voient leurs dépenses augmenter. En fin de compte, ils se retrouvent doublement perdants. Des populations déjà désavantagées sont placées dans une situation de plus grande vulnérabilité encore : « Il y a une pauvreté chez les personnes qui ne sont pas aptes au travail, la population non active, qui s'amplifie énormément. Les non-actifs (les personnes âgées, en perte d'autonomie, handicapés physiques ou mentaux) ont écopé énormément, parce qu'ils ont vécu tous les désavantages de l'inflation : l'augmentation des coûts et les pertes de services. Ce sont eux les plus désavantagés. » (HSP — 08)

Les pauvres s'appauvrissent davantage et le réseau de soutien communautaire s'effrite. Plusieurs des acteurs rencontrés se sont dits concernés par la situation de précarité et d'isolement de certaines personnes dans la communauté. D'autant plus, que le climat social actuel fait que la pauvreté est source de honte et d'opprobre : « La pauvreté il y en a. C'est

juste que, par exemple, les personnes qui ont des revenus très faibles... On a une friperie sur Havre-Saint-Pierre. Les gens hésitent à y aller. Ce n'est pas comme en ville où c'est incognito. En ville, tu vas au Village des Valeurs, pis il n'y a personne qui te connaît. Jamais personne ne saura à quel endroit tu as pris ça. Mais ici les gens se connaissent. Alors, aller à la friperie et porter un vêtement de là, il se peut que quelqu'un reconnaisse ça. Donc c'est très mal vu d'aller à la friperie. » (HSP — 07) Pour les plus démunis, l'accès difficile à un logement, à la nourriture et aux autres biens de consommation amplifie les problématiques psychosociales.

L'écart de revenu se creuse de manière particulièrement importante entre les jeunes et les aînés. Les aînés voient les jeunes s'enrichir tandis que pour eux le pouvoir d'achat diminue, de même que leur qualité de vie. Des jeunes retraités font d'ailleurs le choix de retourner sur le marché du travail. Mais pour les gens plus âgés ou dont la santé ne permet pas le retour au travail, la perte des services et leur revenu moindre les placent dans une situation difficile.

5.2 AUGMENTATION ET COMPLEXIFICATION DES PROBLÈMES PSYCHOSOCIAUX

Les services offerts au niveau psychosocial font face à une situation périlleuse : un manque d'effectif criant (l'équipe est incomplète depuis plus de 2 ans) et une demande en hausse constante. Les motifs des demandes de consultations sont principalement au niveau de la santé mentale, des dépendances et des crises familiales (CSSS, 2012). Le CSSS a constaté en 2012 l'existence de problématiques liées aux changements survenus dans la communauté : des nouvelles familles éprouvent des difficultés d'intégration et des familles défavorisées ont des problèmes d'accès au logement, à la nourriture et aux biens de consommation qui amplifient les problèmes sociaux. Il y a également une augmentation de la clientèle Jeunesse. À l'organisme communautaire l'Espoir de Shelna, la demande pour l'hébergement de crise et de dépannage temporaire¹² a connu une augmentation notable depuis le début des grands projets, particulièrement pour ce qui est de la demande en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale.

Quelques cas d'itinérance ont été enregistrés pour la première fois en Minganie, dont de nouveaux arrivants attirés par le boom économique : « Les gens pensent un peu qu'on est le Klondike, et s'en viennent ici en pensant qu'ils vont se trouver une petite maison pas chère, un petit loyer pas cher, et qu'ils vont travailler à 35 \$ de l'heure à la Romaine. Puis ce n'est pas la situation. Ce n'est pas vrai. Ces gens-là arrivent avec peu d'argent dans leurs poches et sans endroit pour vivre. Au bout d'une semaine, ils se retrouvent à être obligés d'être hébergés d'urgence parce qu'ils n'ont rien. Ils n'ont même pas d'argent pour retourner d'où ils viennent. Donc, ça, on ne l'avait pas avant. L'itinérance en Minganie, maintenant, oui. » (HSP — 09) Au moment fort de la crise du logement à Havre-Saint-Pierre, des personnes à faible revenu auraient été délogées pour accueillir des travailleurs ayant la capacité de payer plus cher.

¹² Ce n'est pas la mission première de cet organisme qui héberge des personnes handicapées, mais comme il n'existe pas de maison d'hébergement de crise en Minganie, l'organisme agit à ce titre.

Le CSSS de la Minganie rapporte que la demande pour des services psychosociaux a augmenté considérablement au cours des dernières années, mais surtout la complexité des problématiques rencontrées (CSSS, 2012). Il y a de plus en plus de comorbidité (santé mentale et dépendance). Aussi, des cas de décompensation de personnes fortement intoxiquées posent un problème au niveau de la sécurité dans les murs du CSSS, ce qui n'existait pas auparavant.



5.3 AUGMENTATION DE LA CONSOMMATION (DROGUE, ALCOOL, BIENS DE LUXE, JEU)

Comme mentionné en introduction, l'afflux de travailleurs non permanents dans une communauté a aussi été associé à une hausse notable de la consommation de drogue et d'alcool ainsi qu'à la prostitution (Conseil du statut de la femme, 2012). La proximité des chantiers de travailleurs venus d'ailleurs qui fonctionnent selon des horaires par rotation peut avoir une influence néfaste sur les communautés. Selon certaines sources, un commerce de services sexuels et de drogue aurait fait son apparition à Havre-Saint-Pierre. D'autres soutiennent que la consommation de drogue (notamment de cocaïne) est courante sur le chantier sans pour autant affirmer qu'il existe un commerce bien organisé.

Même si l'opinion des acteurs du milieu est mitigée, ils reconnaissent qu'il y a une hausse de la consommation de drogue. L'augmentation des revenus et la disponibilité de ceux-ci exacerbent des comportements qui existaient déjà, mais la situation n'en demeure pas moins inquiétante. L'opulence du mode de vie caractérisé par l'acquisition de nombreux biens de luxe (bateaux, motoneige, véhicules récréatifs, etc.) est également une préoccupation notamment en ce qui a trait à ses répercussions sur l'endettement des ménages. La popularité des jeux hasard et d'argent a également été soulevée comme une problématique liée à l'augmentation du revenu des particuliers.

La situation financière des travailleurs de la région est susceptible de se rompre lors des périodes de décroissance économique, soit en fonction des fluctuations de prix des ressources naturelles sur le marché boursier ou à la fin des travaux de construction sur le chantier de la Romaine. Or, à Havre-Saint-Pierre, la culture, empreinte du mode de vie liée aux activités de la pêche, fait que les gens pensent d'abord à assurer leur survie pour la saison : « Ici c'est un village de pêcheurs, le plus loin que l'on pense c'est la saison prochaine, on ne pense pas à dans 5 ans et on protège notre carré de pêche. Il y a une culture de court terme qui est imprégnée dans les mentalités. » (HSP — 10). Les excès de

consommation conséquents à la hausse des salaires risquent pourtant d'affecter la vie de plusieurs familles à court, moyen et long terme.

5.4 ENTRÉE PRÉCOCE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'effet sur le décrochage scolaire est un impact avéré de l'arrivée de grands projets de développement qui ouvrent un accès rapide au marché du travail pour plusieurs jeunes. Le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans (indicateur du MELS) à Havre-Saint-Pierre est passé de 78,9 % en 2008 à 65,2 % en 2009. Dans les années qui ont suivi, le taux de diplomation s'est maintenu quelques points au-dessus de 70 % (Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord, Rapport annuel 2011-2012). L'année de l'arrivée du chantier est celle où la baisse de diplomation a été la plus marquée. On peut toutefois penser que l'acquisition du diplôme a été retardée ou que les jeunes qui ont délaissé les études secondaires sont allés chercher une formation professionnelle puisque le taux de décrochage demeure sensiblement le même depuis 2008 (autour d'une dizaine de jeunes décrocheurs par année). L'arrivée du chantier a d'ailleurs fait augmenter l'offre et le nombre de diplômés à la formation professionnelle¹³. Plusieurs formations à ce niveau ont été données à des jeunes qui n'avaient pas leur diplôme d'études secondaires. Le type de formations dispensées reflète les besoins du chantier : sciage, conduite de machinerie lourde en voirie forestière, transport par camion, charpenterie-menuiserie, secrétariat.

Selon la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord, ce qui est préoccupant à Havre-Saint-Pierre en ce moment c'est le fait que les jeunes commencent à travailler très tôt. Dans le présent contexte, ce ne sont pas les emplois directs ou indirects offerts en raison du projet Romaine qui sont en cause, mais plutôt les emplois induits dans la communauté liés aux postes laissés vacants par les gens partis travailler sur le chantier. Ainsi, dès l'âge de 13 ans, plusieurs jeunes ont un emploi à temps partiel dans les commerces alors qu'ils poursuivent leur cheminement scolaire. Cela représenterait même le cas de la majorité des étudiants du secondaire de l'école Monseigneur-Labrie à Havre-Saint-Pierre. En outre, puisqu'un fort taux de la population active dans la région n'a pas de diplôme d'études secondaires (34,2 % par rapport à 17,1 % pour l'ensemble de la province), la valorisation de l'obtention d'un diplôme s'en ressent. Autant chez les jeunes que dans le discours des parents, les acteurs du milieu interrogés dénotent une accentuation de la valeur accordée au travail ou à l'argent plutôt qu'à l'éducation.

Ultimement, l'attrait de salaires élevés accompagné d'une faible valeur accordée à l'obtention du diplôme peut inciter les jeunes à délaissé les études et à interrompre leur parcours scolaire de manière précipitée. Ce danger est réel et il s'avère difficile pour les intervenants du milieu de contrer les effets de l'attrait du marché du travail dans les conditions actuelles. Les travailleurs qualifiés sont peu nombreux en région, mais représentent toutefois une catégorie de main-d'œuvre intéressante pour les grandes entreprises que les jeunes de la Minganie pourraient investir : « Ça nous prend des universitaires, mais personne ne veut étudier. » (HSP — 18). Il y a en ce moment une

¹³ Pour l'année 2010-2011, cinq formations ont été offertes pour un total de 57 diplômés et, l'année suivante, sept formations ont été offertes pour un total de 83 diplômés.

difficulté à valoriser les études et y intéresser les jeunes puisque l'importance est mise sur le salaire et, ultimement, sur le pouvoir d'achat qu'il apporte.

5.5 MÉCONTENTEMENT ET TENSION SOCIALE

L'évolution du taux de criminalité dans l'ensemble de la Côte-Nord montre que cette dernière augmente. Alors que le nombre de voies de fait excluant les agressions sexuelles reste sensiblement le même au Québec de 2002 à 2011, le taux pour ce type d'infraction augmente de façon marquée dans l'ensemble de la Côte-Nord. La région présente un taux au-delà du double de celui du Québec en 2009 et 2011, alors qu'il était comparable en 2002. L'augmentation est également marquée à Havre-Saint-Pierre dont le taux a plus que doublé entre 2009 et 2011.

Tableau 4 Évolution du taux de quelques infractions, Québec (QC), Côte-Nord (CN) et Havre-Saint-Pierre (HSP), 2002-2009 Taux par 100 000 habitants

Type d'infraction	Région	2002	2009	2011
Voies de fait (excluant agressions sexuelles)	QC	541,5	576,4	546,3
	CN	599,0	1 292,6	1 175,3
	HSP	237,6	340,1	729,9
Agressions sexuelles	QC	54,4	53,2	47,0
	CN	85,6	77,7	65,8
	HSP	0,0	0,0	0,0
Infractions contre la personne (incluant les 2 ci-dessus + autres)	QC	1 029,7	1 059,9	1 017,0
	CN	1 156,3	2 123,1	1 910,2
	HSP	504,9	804,0	1 189,4

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2).

Les données publiées par la Sûreté du Québec de la MRC de Minganie dans son Portrait 2011-2012 confirment l'augmentation des voies de fait depuis 2009. On peut lier ces données aux propos de plusieurs personnes impliquées dans le milieu qui affirment que la tension augmente entre certains groupes (travailleurs provenant d'ailleurs et travailleurs locaux) causant notamment des bagarres plus fréquentes à la sortie des bars.

Un climat de mécontentement général envers le projet Romaine et Hydro-Québec s'est également installé. Nourrie par un sentiment d'injustice et d'incompréhension, une méfiance à l'égard du projet plane sur une partie de la population depuis les audiences publiques. Une situation qui serait de plus alimentée par le refus de la part le Gouvernement de répondre aux demandes répétées concernant les places en garderie ou la crise du logement.

Plusieurs des acteurs rencontrés partagent l'impression que les responsables en haute instance font la sourde oreille et ne comprennent pas l'urgence des problèmes vécus par les habitants de la Minganie. Dès 2009 pourtant, le préfet de la MRC avait sonné l'alarme et un comité avait été mis en place, présidé par madame Nathalie Normandeau afin de se pencher plus en avant sur des solutions possibles aux diverses problématiques concernant le logement, la route et les services de garde. Or, depuis aucune des solutions envisagées n'a été mise en place. Le comité aux dires de certains n'aurait été qu'une manière détournée de faire taire la grogne.

La tension se fait aussi ressentir par rapport au fait évoqué plus tôt que des travailleurs de la Minganie formés pour le travail de chantier ne travaillent pas alors que des travailleurs de partout au Québec se déplacent pour travailler sur le chantier. Le fait que le chantier fonctionne en vase clos est aussi source de mécontentement. Il y a une animosité palpable à l'égard du projet qui se ressent clairement sur les relations au sein du milieu, entre le milieu et Hydro-Québec, mais aussi entre le milieu et les instances gouvernementales régionales et nationales.

5.6 ENJEUX D'ÉQUITÉ HOMMES/FEMMES

Dans son rapport intitulé *Les femmes et le Plan Nord : pour un développement nordique égalitaire*, le Conseil du statut de la femme (CSF) fait état des risques que peut représenter le type de développement visé par le Plan Nord pour les femmes des régions touchées. Il y est question des risques particuliers qu'encourent les femmes dans un milieu de travail et de vie majoritairement masculin, notamment en ce qui a trait au harcèlement et à la sollicitation dont elles peuvent être victimes.

Comme mentionné précédemment, à Havre-Saint-Pierre, le fait de ne pas avoir accès à des services de garde est un impact majeur affectant l'autonomie des femmes. Les femmes sont, à de rares exceptions près, celles qui mettent de côté leurs ambitions professionnelles pour rester à la maison : « Ce ne sont pas les papas, c'est les mamans qui jonglent avec tout ça : le travail à temps partiel parce que tu ne veux pas perdre ton CV, on parle de toute classe sociale, que tu sois diplômée ou pas, tu n'as pas de garderie, tu n'as PAS de garderie. Donc c'est un retour en arrière. » (HSP — 05). Le stress, l'isolement et la dépendance économique des femmes dans de telles conditions les mettent en situation de vulnérabilité.

Ces effets, auxquels s'ajoutent les impacts que peuvent avoir les projets tels que celui du chantier de la Romaine, ne sont pas équitablement distribués entre les hommes et les femmes. Ces dernières assumant plus de désavantages que leurs homologues masculins.

5.7 CONSOLIDATION DE LA SOLIDARITÉ RÉGIONALE

La Minganie est un large territoire où résident plusieurs petites communautés, dont deux communautés autochtones. Plusieurs kilomètres séparent les villages les uns des autres qui sont chacun des entités autonomes avec leurs particularités culturelles et sociales propres. Des petits milieux tissés extrêmement serrés. Le fait de se sentir plus désavantagés seuls face aux multinationales ou aux autorités nationales peut contribuer peu à peu à renforcer la solidarité au sein de l'ensemble de la Minganie.

La mobilisation citoyenne par rapport aux enjeux de gouvernance liés à l'autonomie de la région est un exemple de cette solidarité retrouvée autour des diverses revendications. En 2012, divers groupes ont fait valoir leurs revendications par rapport au déroulement des travaux du projet Romaine, notamment par la mise en place de blocus de la route 138 en direction du chantier. Un premier blocus initié par la communauté innue d'Uashat-Maliotenam a eu lieu en mars 2012 et repris en août 2012. Les revendications portaient principalement sur le dommage causé sur un territoire ancestral par le déboisement prévu pour la construction de la ligne de transmission d'énergie. Puis, en novembre 2012, l'Association des gens d'affaires de la Minganie (AGAM) a bloqué la route à son tour afin de faire entendre ses revendications quant à la construction du Centre de services d'Hydro-Québec. Une demande qui s'est soldée par un engagement ferme de la part de la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, à ce que le Centre soit basé à Havre-Saint-Pierre. La demande de sauvegarde des Innus, visant à empêcher Hydro-Québec de démarrer la construction du nord de la ligne de transmission hydroélectrique de la rivière Romaine, a pour sa part été rejetée par la Cour supérieure du Québec en mai 2013. À la suite de ces mobilisations diverses, le président de l'AGAM s'est exprimé ainsi « Nous sommes particulièrement fiers de la manière dont les populations régionales, incluant les communautés innues, se sont unies au cours des six derniers mois vers la réalisation d'un objectif commun » (Le Nord-Côtier, 27 novembre 2012).

Bien que des tensions persistent entre les municipalités, notamment en ce qui a trait aux ententes conclues par chacune d'elles, des liens se tissent de manière plus solide entre les communautés autochtones et les Cayens. Les gens d'affaires se réunissent pour voir à faire fructifier les retombées pour tous. Le fait de s'être ignorés ou même de s'être fait berner (« On s'est fait vendre le Klondike, ni plus ni moins » (HSP — 12)) a donné aux gens du milieu la volonté de se faire entendre haut et fort, mais surtout d'essayer de parler d'une même voix. Un mouvement de protestation fort qui se fait même sentir plus largement sur tout le territoire de la Côte-Nord.

5.8 CLIMAT SOCIAL HOULEUX

L'accroissement des inégalités sociales, le déséquilibre dans l'équité hommes/femmes, l'augmentation et la complexification des problèmes psychosociaux à Havre-Saint-Pierre contribuent à modifier le portrait social de la région. Les déplacements constants de travailleurs affectent le climat : certaines problématiques sociales prennent de l'ampleur, il y a plus de méfiance mais aussi plus de mécontentement en lien avec le projet Romaine et Hydro-Québec. L'accroissement du revenu amène un pouvoir d'achat important qui a des répercussions sur la consommation (drogue, alcool, biens de luxe, jeu) et sur l'endettement des ménages. L'effet potentiel de l'accès au marché du travail pour les jeunes dès l'âge de 13-14 ans fait craindre que ceux-ci retardent ou délaissent les études. Cependant, les enjeux de gouvernance liés à l'autonomie de la région et au développement nordique font peu à peu émerger une solidarité nouvelle autour des diverses revendications qui démontre le potentiel de résilience de la Minganie.

6 DISCUSSION

Au niveau national, la mise en valeur des ressources énergétiques ou minières en territoire nordique peut contribuer à la richesse collective par la stimulation de l'économie et par ses retombées fiscales. Le suivi des impacts du projet Romaine sur la population de Havre-Saint-Pierre indique que les grands projets de développement peuvent aussi contribuer significativement au bien-être des populations locales grâce à l'amélioration des conditions économiques, des travaux d'infrastructures ou de l'ouverture du territoire. Même si elles ne s'avèrent pas à la mesure des attentes de la population et des acteurs économiques de la région, les retombées positives du projet Romaine — à court et à moyen terme — au niveau régional demeurent indéniables, du moins au regard de la création d'emplois directs et indirects, de la masse salariale générée en région, de l'achat de biens et services auprès de certaines entreprises, des fonds que vont recevoir les communautés signataires d'ententes sur les répercussions et avantages ou de partenariat ainsi que du renversement de l'exode démographique.

Cette analyse sommaire des impacts du projet Romaine rappelle également que les conditions de mise en œuvre de ces projets de développement peuvent aussi contribuer à la détérioration du tissu social et nuire à la santé des communautés touchées. Ainsi, plutôt qu'uniquement des impacts positifs, ce sont également des effets néfastes qui peuvent être ressentis par les communautés à proximité des projets de développement si les mesures prévues pour atténuer les effets délétères des projets ne sont pas adéquates, si les conditions d'insertion dans le milieu ne sont pas conçues spécifiquement en fonction de la capacité d'accueil des communautés ou des dynamiques sociales existantes ou si les bénéfices du développement ne profitent pas toujours à l'ensemble de la population et contribuent à la marginalisation de groupes désavantagés.

Rappel de certaines limites

Bien que le temps et les ressources disponibles pour répondre au mandat ne permettaient pas ce type de démarche, il aurait fallu pouvoir rencontrer davantage d'intervenants dans différentes communautés pour pouvoir mieux apprécier la variété des impacts des projets de développement sur la santé de la population de la Minganie et la façon dont ces impacts peuvent être distribués sur le territoire.

De plus, s'il est certain que certaines problématiques demeureront difficiles à quantifier (par exemple, la violence sexuelle, y compris la prostitution, ou les problèmes de consommation), il apparaît que d'autres enjeux pourraient effectivement être mesurés, mais demanderaient des ressources importantes. On pense ici, par exemple, à l'analyse détaillée des dossiers médicaux, à des enquêtes sur l'évolution du coût du panier d'épicerie. Il aurait également été pertinent d'aborder ou d'approfondir certaines questions telles que l'évaluation de la dynamique de participation citoyenne aux activités et décisions au niveau municipal.

L'accompagnement des communautés

L'analyse réussit à démontrer que malgré différents impacts positifs, les nouvelles réalités associées au développement nordique peuvent bouleverser les dynamiques communautaires et générer sinon aggraver des inégalités de santé et de bien-être, en

particulier dans des milieux en équilibre précaire comme en Minganie. Parfois, ces impacts sont immédiats, comme dans le cas de la disponibilité des logements, ou encore ils s'expriment à moyen terme, comme lors de la perte de ressources au niveau du bénévolat ou du support communautaire. Les effets peuvent également se faire ressentir à plus long terme, si les efforts ne sont pas investis pour soutenir la résilience des communautés lors de l'épuisement éventuel des ressources ou de la fin de l'effervescence économique.

Selon les acteurs rencontrés au Havre, la Minganie n'était pas préparée à de tels bouleversements : « Le plus négatif, c'est vraiment le non-accompagnement des communautés dans tous les champs — économique, social, garderies, logement — on n'a pas trouvé aucune solution, on ne nous a mis aucun mécanisme dans les mains. On nous a donné un chèque et on nous a dit : débrouille-toi avec ce chèque-là, tu verras ça va suffire » (HSP — 05). Afin que le développement économique et social qui accompagne les grands projets de développement contribue au maintien et à l'amélioration des conditions de vie et de santé des populations les plus directement touchées, il paraît essentiel d'appuyer les communautés afin qu'elles soient mieux outillées pour gérer les changements sans que la santé et le bien-être de la population soient compromis. Un tel accompagnement devrait nécessairement être modulé en fonction des contextes géographique, social et culturel qui fondent l'unicité de chacune des communautés touchées. Comme elles sont les premières à être affectées, les communautés doivent être écoutées et participer à l'identification de solutions qui correspondent à leurs besoins. L'expérience vécue à Havre-Saint-Pierre fait la démonstration que des pistes de recherche sont à développer et des outils à prévoir pour l'accompagnement des communautés dans le cadre du développement nordique.

Peu de temps s'est écoulé depuis le début du projet Romaine, mais il demeure urgent de mobiliser tous les acteurs dans la recherche de solutions adaptées aux difficultés du milieu. Une mise à jour du plan des mesures de mitigation devrait être réalisée afin qu'il réponde mieux à la situation actuelle. Le tout dans l'optique de maximiser les retombées positives et d'en minimiser les impacts négatifs.

Bonification du processus d'évaluation environnementale

Afin de mieux évaluer les impacts sociaux et sanitaires ainsi que les mesures appropriées d'atténuation, de compensation ou de suivi à cet égard, une bonification du processus d'évaluation environnementale serait souhaitable. Par exemple, la question des inégalités sociales de santé ou les enjeux de justice environnementale sont importants, mais n'ont pas été soulevés au cours du processus québécois d'évaluation environnementale du projet Romaine.

Les impacts anticipés sur le système de santé n'ont pas non plus été retenus lors de l'analyse du BAPE, ni lors de l'analyse environnementale du MDDEFP même si ceux-ci avaient été prédits par le CSSS de la Minganie. Il faut noter cependant que si ces impacts, dont plusieurs semblent maintenant avérés, ont effectivement été soulignés par le CSSS de la Minganie lors des audiences du BAPE, peu d'avenues de solution avaient alors été proposées.

Il s'avère nécessaire d'améliorer la prise en compte des impacts des projets de développement sur la santé publique et ses déterminants dans le cadre des évaluations environnementales. L'intégration d'une procédure d'évaluation des impacts sur la santé dans le cadre du processus québécois d'évaluation environnementale pourrait contribuer à améliorer la situation en permettant de dresser un portrait plus complet de la situation sociale de référence et de son évolution au fil du temps. Une meilleure prise en compte des enjeux de santé dès l'étape de planification permettrait également de pouvoir modifier certains aspects des projets ou de proposer des mesures préventives pour atténuer les risques et optimiser les gains par rapport aux principaux déterminants de la santé.



7 CONCLUSION

L'analyse sommaire des impacts du projet Romaine sur la santé de la population de Havre-Saint-Pierre fait ressortir toute l'importance des efforts consentis pour mettre en place les structures d'évaluation et de suivi qui permettent aux communautés directement touchées par l'arrivée de grands projets de prendre part au développement sans pour autant compromettre la santé et le bien-être de leur population. Les impacts économiques et sociaux sur le milieu qui ont été identifiés permettent de comprendre à quel point l'arrivée du projet Romaine a bouleversé la vie de cette communauté à plusieurs niveaux. Cette analyse sommaire du cas de Havre-Saint-Pierre permet de conclure qu'afin que le développement du Nord se fasse avec le Nord, il est primordial de s'assurer non seulement de maximiser les retombées positives directes pour les communautés qui y vivent, mais aussi d'atténuer au mieux les impacts négatifs qui pourront être ressentis par ces communautés en les impliquant directement dans la recherche des solutions les plus appropriées à leurs différents contextes locaux. Le développement nordique sera ainsi plus durable et favorisera la santé des communautés et de leurs populations.

RÉFÉRENCES

- Barron, Tania., Marla Orenstein and Ame-Lia Tamburrini, 2010, *Health Effects Assessment Tool (HEAT): An Innovative Guide for HIA in Resource Development Projects*.
- Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). 2008. *Complexe de la Romaine : Informations additionnelles pour la commission d'examen conjoint. Première partie de l'audience publique* Série DQ15. Réponses aux questions du Centre de santé et de services sociaux de la Minganie, 24 novembre 2008.
- Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). 2009. *Projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine*, Rapport d'enquête et d'audience publique, Rapport 256, 254 p.
- Centre d'action bénévole (CAB) de la Minganie, *Rapport annuel d'activités 2011-2012*, Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ).
- Centre de santé et de services sociaux de la Minganie (CSSSM), 2012, *Rapport d'analyse des impacts du Plan Nord sur les services du Centre de santé et de services sociaux de la Minganie*.
- Centre de santé et de services sociaux de la Minganie (CSSSM), 2012, *Planification stratégique 2012-2015*.
- Centre de santé et de services sociaux de la Minganie (CSSSM), *Rapport annuel de gestion 2010-2011*.
- Centre local de développement de la Minganie (CLDM), 2012, *Enjeux de développement, MRC de Minganie, Côte-Nord*.
- Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord, *Rapport annuel 2011-2012*.
- Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord, *Rapport annuel 2010-2011*.
- Conseil du statut de la femme (CSF), 2012, *Les femmes et le Plan Nord : pour un développement nordique égalitaire*, Gouvernement du Québec.
- Direction de santé publique de la Côte-Nord, Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord 2008. *Les impacts sociaux et psychosociaux appréhendés en lien avec le projet d'aménagement hydroélectrique sur la rivière Romaine*. Mémoire déposé dans le cadre des audiences publiques en environnement le 27 novembre 2008.
- Dispensaire diététique de Montréal. *Étude sur la détermination du coût du panier à provisions dans trois régions du Québec*. Rapport du projet, Région de la Côte-Nord, Marie-Paule Duquette, Dt.P. Théa Demmers, Dt.P., M. Sc. Amélie Lacroix, Dt.P., M. Sc. Candice Scatliff, M. Sc. et Janine Desrosiers-Choquette, Octobre 2011.
- Génivar, 2011. *Complexe de la Romaine. Milieu minganois – Route 138. Suivi 2011*, Étude réalisée par GENIVAR pour Hydro-Québec Équipement et services partagés, Hydro-Québec Production.

Genivar, 2011. *Complexe de la Romaine. Milieu minganois – Incidences sociales. Suivi 2009-2010*, Étude réalisée par GENIVAR pour Hydro-Québec Équipement et services partagés, Hydro-Québec Production.

Genivar, 2011. *Complexe de la Romaine, Milieu minganois – Portrait socioéconomique de la Minganie. Suivi 2009-2010*, Étude réalisée par GENIVAR pour Hydro-Québec Équipement et services partagés, Hydro-Québec Production.

Genivar, 2011. *Complexe de la Romaine. Milieu minganois – Route 138. Suivi 2009-2010*, Étude réalisée par GENIVAR pour Hydro-Québec Équipement et services partagés, Hydro-Québec Productions.

Hydro-Québec (HQ) 2007, *Complexe de la Romaine. Étude d'impact sur l'environnement. Volume 5. Milieu humain – Minganie*. Hydro-Québec Production.

Hydro-Québec (HQ) 2011, *Complexe de la Romaine. Bilan des activités environnementales 2010*. Hydro-Québec Production.

Hydro-Québec (HQ) 2011, *Complexe de la Romaine. Retombées économiques. Suivi 2010*. Hydro-Québec Production.

Hydro-Québec 2011. *Projet de la Romaine, Bulletin d'information*, mai 2011.

Hydro-Québec 2012. *Présentation : La diffusion des résultats des suivis environnementaux dans la Manic : des actions et des moyens adaptés aux réalités du territoire* Association Québécoise pour l'Évaluation d'Impacts. Françoise Trudel Chef — Relations avec le milieu et projets spéciaux, 17 février 2012.

Hydro-Québec, 2012. *Complexe de la Romaine. Bilan des activités environnementales 2011*. Juillet 2012.

Institut de la statistique du Québec. *Profils des régions et des MRC, Côte-Nord 09, Entrants, sortants, solde migratoire interne et taux correspondants, MRC de la Côte-Nord, 2011-2012*. Consulté en ligne le 1^{er} juin 2013 : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil09/societe/demographie/migrations/miq_repar_mrc09.htm

Institut de la statistique du Québec. *Profils des régions et des MRC, Côte-Nord 09*, consulté en ligne le 1^{er} juin 2013 : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_09/impr_mrc_09_981.htm

Institut national de santé publique du Québec 2011. *Violence conjugale dans la région de la Côte-Nord, ampleur du problème, facteurs explicatifs et pistes d'intervention*.

Ministère de développement durable, de l'environnement et des parcs (MDDEP), 2009. *Rapport d'analyse environnementale pour le projet d'aménagement du complexe hydroélectrique de la rivière Romaine sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Minganie par Hydro-Québec*, Dossier 3211-12-086, le 17 avril 2009.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), 2011, *Profil statistique régionale : La région de la Côte-Nord*, Gouvernement du Québec.

Municipalité régionale de comté (MRC) de la Minganie, 2008. *Le complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine, Donner un élan durable au développement socioéconomique de la Minganie*, Mémoire présenté à la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) par la MRC de Minganie, Décembre 2008.

Municipalité régionale de comté (MRC) de la Minganie, 2009, *État de la situation en Minganie. Impacts sociaux de l'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine*, Document préparé pour Madame Nathalie Normandeau vice-première ministre, ministre des ressources naturelles et de la faune et ministre responsable du Plan Nord.

Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2010. *Rapport sur le marché locatif 2010*, Québec.

Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2012. *Rapport sur le marché locatif 2012*, Québec.

Statistique Canada, *Recensement 2006 et 2011*.

Storey, K., 2010, *Fly-in/Fly-out: Implications for Community Sustainability, Sustainability, 2* : 1161-1181.

Sureté du Québec (SQ) de la Minganie, 2012, *Portrait 2011-2012 MRC de Minganie*, Période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012.

Articles de journaux

Journal de Montréal. *Soins de santé sous pression*, Jean-Luc Lavallée, 19 Avril 2012.

Le Devoir. *Carnets du Nord (4) — Havre-Saint-Pierre, la vie de voisine de chantier*, Monique Durand, 16 juillet 2011.

Le Devoir. *Le centre de services de la Romaine s'installera à Havre-Saint-Pierre*, Marie-Michèle Sioui, 24 novembre 2012.

Le Soleil. *Manque criant de places en garderie à Havre-Saint-Pierre*, Steeve Paradis, le 13 mars 2012.

Le Nord-Est, *Peu de travailleurs de la Minganie au chantier de la Romaine*, Jean St-Pierre, 11 avril 2013.

Journal Le Nord-Côtier, *La Romaine : La Minganie réclame plus de travailleurs de la région*, Fanny Lévesque, 16 avril 2013.

Journal le Nord-Côtier. *Pauline Marois à Sept-Îles : une pluie de millions pour les municipalités nordiques*, Fanny Lévesque, 15 mai 2013.

Journal Le Nord-Côtier, *Exclusif : Des travailleurs de la Côte-Nord s'impatientent*, Fanny Levesque, 16 avril 2013.

Journal Le Nord-Côtier, *Projet hydroélectrique de la Romaine : La grogne monte en Minganie*, 13 novembre 2012.

Journal Le Nord-Côtier, Romaine : *Les entrepreneurs de la Minganie s'organisent*, Fanny Lévesque, 22 mai 2012.

Journal Le Nord-Côtier, Centre de services de la Romaine : *Havre-Saint-Pierre obtient enfin satisfaction*, 27 novembre 2012.

Journal Le Nord-Côtier, CSSS de la Minganie : *Mesures de compression impopulaires*. 21 mai 2013.

Le Devoir, *Le centre de services de la Romaine s'installera à Havre-Saint-Pierre*, Marie-Michèle Sioui, 24 novembre 2012.

TVA Nouvelles, *Un courriel sème la consternation à Havre-Saint-Pierre*, Alexandre Cantin, 24 avril 2013.

TVA Nouvelles, *Le centre de services de La Romaine construit à Havre-Saint-Pierre*, 24 novembre 2012.

TVA Nouvelles, *Le chantier de la rivière Romaine de nouveau perturbé*, 12 novembre 2012.

ANNEXE 1
GRILLE PRÉLIMINAIRE D'ANALYSE

IMPACTS ÉCONOMIQUES	IMPACTS SUR LE MILIEU DE VIE	IMPACTS SUR LES SERVICES	IMPACTS SOCIAUX
<p>REVENU ET TRAVAIL</p> <p>Accès à l'emploi Disponibilité des emplois Types d'emploi Taux de chômage Équité (emplois pour les femmes et les autochtones)</p> <p>Conditions de travail Salaires Hausse des salaires Salaires minimum élevé Horaires de travail Nombre d'heures travaillées Stress au travail Conciliation travail-famille</p> <p>Migrations de la main-d'œuvre Pénurie de main-d'œuvre dans d'autres secteurs Épuisement des employés des secteurs touchés Retour des jeunes en région Impact du fly in/fly out</p> <p>COÛT DE LA VIE</p> <p>Produits de consommation Prix Disponibilité</p> <p>Aliments Prix Disponibilité Impacts sur les habitudes alimentaires Insécurité alimentaire</p> <p>Augmentation des inégalités Pauvreté</p> <p>COMMERCE</p> <p>Impact sur les commerces (restaurants, garage, magasins) Ventes Achalandage Prix Développement commercial</p> <p>Impacts sur les entreprises de construction Disponibilité des ressources Prix des travaux et de la main-d'œuvre</p>	<p>LOGEMENT</p> <p>Pénurie de logement Migrations Surpeuplement des logements Pression sur le logement social</p> <p>Coût du logement Difficultés de loger les plus pauvres Difficulté de loger les nouveaux employés (recrutement difficile) Pressions financières Populations vulnérables : défavorisées, aînés Spéculation immobilière</p> <p>Qualité et salubrité des logements Coût/disponibilité rénovation</p> <p>ENVIRONNEMENT</p> <p>Perception du risque environnemental Bruit routier Qualité de l'air Mercure poisson</p> <p>Répercussions sur le secteur récréotouristique Chasse Pêche Loisirs Patrimoine naturel, paysage, viléglature Visite du barrage (nouvelle attraction)</p> <p>SÉCURITÉ</p> <p>Sécurité publique Taux de criminalité Prostitution Violence conjugale/sexuelle Délinquance Consommation/trafic de stupéfiants</p> <p>Sécurité routière Accidents routiers Conduite avec les facultés affaiblies</p>	<p>ÉDUCATION</p> <p>Décrochage Abandons scolaires : attractivité des emplois Poursuite des études post-secondaires</p> <p>Choix des domaines d'étude (DEP) Offre de formations (nouvelles formations)</p> <p>Disponibilité des ressources scolaires</p> <p>CAPACITÉ DES SERVICES PUBLICS</p> <p>Système d'égoûts Gestion des déchets Autres infrastructures publiques</p> <p>Impact sur le financement</p> <p>SERVICES DE GARDE</p> <p>Pénurie de places Taux de natalité Appauvrissement des familles qui retardent le retour au travail Problème d'espace (rénovation du bâtiment) Recrutement</p> <p>SERVICES DE SANTÉ</p> <p>Pression sur les services Pénurie de personnel Réorganisation (espace, ressources) Services ambulanciers Visites médicales et services sociaux Horaire des services Nouveaux dossiers Raison des visites Pénurie de spécialistes</p> <p>Accès aux soins sur le chantier Services offerts sur le chantier Accessibilité par les sous-contractants? Évacuation par avion? Raison des visites</p>	<p>VIE COMMUNAUTAIRE ET QUALITÉ DE VIE</p> <p>Cohésion sociale Perturbations sociales (climat) Intégration des travailleurs (étrangers) Déséquilibre hommes/femmes Conflits (ex. : partage des coûts/bénéfices) Sentiment d'appartenance Autonomie Patrimoine culturel</p> <p>Malaises sociaux et psychologiques Taux de suicide Stress Isolement Dépression Dépendances (alcool, drogues)</p> <p>Milieu associatif et communautaire Pénurie d'employés et de bénévoles Rapport offre/demande Capacité de mobilisation citoyenne</p> <p>Qualité de vie Bruit Circulation routière Apaisement de la circulation</p> <p>ÉQUITÉ</p> <p>Perception des disparités Partage des bénéfices/coûts Défavorisés/favorisés Minganols/autochtones Hommes/femmes Secteurs professionnels Augmentation des écarts de revenus</p> <p>Pauvreté, vulnérabilité</p>



EXPERTISE
CONSEIL



INFORMATION



FORMATION



RECHERCHE
ÉVALUATION
ET INNOVATION



COLLABORATION
INTERNATIONALE



LABORATOIRES
ET DÉPISTAGE

www.inspq.qc.ca

Institut national
de santé publique

Québec

